

Saint-Denis-de-Gastines

La vie de la commune!

N°55

2017
2018



> Travaux Place
des Tilleuls

> Passation de
Commandement
Sapeurs Pompiers



> Endurathlon
1^{er} édition



> Challenge
Scolaire
Défi-Énergie



SAINT-DENIS-de-GASTINES



● Editorial du Maire	1
● Travaux d'investissement 2017	2
● Les changements 2018	4
● Etat civil	5
● Permis de construire, déclaration de travaux, permis de démolir	6
● Services à la jeunesse	7
● Bibliothèque	11
● Nouveaux commerçants	11
● Passation de commandement du centre d'intervention et de secours	12
● Huguette the power	13
● Joseph Gobbé et le Charly Fly	15
● Histoire et patrimoine : les campagnes napoléoniennes	16
● Tarifs communaux 2018 et subventions 2017	26
● Recensement	28
● Assistantes maternelles	29
● Info trésorerie	29
● Déchetterie 2018	30
● Question sur le logement	32
● Calendrier des manifestations	34
● Les associations :	35
Amicale Gastinaise	35
APEL	35
OGEC	36
Jeune Garde Basket	37
Tennis de table	38
Gaule Gastinaise	39
École de pêche	40
Vélo club gastinais et Endurathlon	40
Orchestre d'Harmonie	42
Chœur des collines	43
Au Foin de la Rue	44
Dyonisos	54
AFN et autres conflits	54
Génération Mouvement Club des Aînés	55
Comité des commerçants artisans et services	55
Comité des fêtes	56
ADMR	56
Familles Rurales	57
Amicale Sapeurs pompiers	58
ADASSC	59
● Spectacle 3E	60



L'entrée dans une nouvelle année est un moment particulier où s'expriment les projets et les volontés futures. C'est aussi l'occasion de faire un bilan étape. Pour résumer en quelques mots l'action municipale, je dirais qu'avec l'ensemble des élus, nous avons l'ambition d'agir pour tous. C'est un chemin long, passionnant mais difficile. Vous le savez, nous évoluons dans un contexte budgétaire délicat et une diminution des aides publiques.



Transfert de la compétence eau et assainissement

Suite au transfert imposé de la compétence eau et assainissement par la loi Notre en 2015, la commune et la Communauté de communes de l'Ernée se sont concertées sur la création et la mise en place au 1er janvier 2018 du futur service. Depuis 1949, la régie communale exerçait sa maîtrise pour l'eau potable et l'assainissement, avec la création de réseaux et d'édifices de captage, de stockage et de traitement. Cet héritage local est transmis à la Communauté de communes, qui en assurera pleinement la compétence. Cette nouvelle entité autonome associe la gestion, l'entretien et le développement des structures d'un service essentiel à chaque citoyen.

Sécurité routière et circulation adaptée

Dans le cadre d'une amélioration de la sécurité routière et afin de réduire la vitesse dans l'agglomération dyonisienne, le conseil municipal a voté le 21 février 2017 : l'instauration de la priorité à droite pour la circulation et la mise en place de zones de vitesse limitée à 30 km. Cette réglementation sera mise en place le 1^{er} juin 2018, avec une signalétique et des aménagements adaptés, des modifications aux entrées de bourg. Le passage à la priorité à droite modifiera nos habitudes et nos comportements de conducteur. Cette période de transition, demandera à chacun, une vigilance accrue avec une obligation de réduire notre vitesse.

Réhabilitation et redynamisation du cœur de bourg

Les termes «réhabilitation et redynamisation» ont intégré le langage commun de chaque élu et habitant. Les conclusions de l'atelier rural d'élèves architectes, dit « work-shop » en 2016 et la réalisation d'études d'urbanisme vont aider les élus à concevoir l'évolution de notre agglomération. D'autres études approfondies sont en cours pour faire émerger des projets et des réflexions à plus long terme.

Des actions de requalification sont entreprises pour finaliser les travaux de l'avenue de l'Hermitage et pour proposer un futur aménagement de la place des Tilleuls.

Ces étapes d'actions publiques ne peuvent être isolées, elles doivent s'accompagner de la participation des particuliers pour redynamiser notre cœur de bourg.

La vie de la commune

La commune de Saint-Denis-de-Gastines s'anime toute l'année grâce à la vitalité et le dynamisme de l'ensemble de nos associations, des services à la jeunesse et petite enfance qui participent à la décoration des espaces publics lors des différentes festivités, estivales et hivernales. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux commerçants, artisans et prestataires de services, ainsi qu'aux nouveaux résidents de la commune. La qualité de vie dyonisienne rejaillit et émane à travers tous ces collectifs : acteurs économiques, culturels, sportifs et inter-générationnels.

Le recensement de la population.

L'année 2018 marque le renouvellement du recensement de la population de Saint-Denis-de-Gastines. Dès le début de l'année, du 18 janvier au 17 février, les agents recenseurs effectueront les démarches auprès de chaque foyer.

Je profite de cet éditorial pour remercier les élus pour leur travail constant au sein des commissions, des municipalités et du Conseil Municipal, mais également tout le personnel communal dont le dévouement et la conscience professionnelle au service de la collectivité doivent être soulignés.

En vous souhaitant une agréable année, et une bonne lecture de ce bulletin municipal,

Je vous donne rendez-vous le
vendredi 30 mars 2018 à 20h
à la salle des Fêtes - Georges Chrétien,
pour notre **Rencontre Dyonisienne**.

Le Maire,
Thierry CHRÉTIEN



REHABILITATION DES RESEAUX EAU POTABLE - ASSAINISSEMENT EAUX USEES - EAUX PLUVIALES DE LA RUE DES TILLEULS

Préalablement à l'aménagement de l'espace public de la place des Tilleuls, la commune de Saint-Denis-de-Gastines a entrepris des travaux de réhabilitation des réseaux d'eau potable, Eaux usées et Eaux pluviales de la Rue des Tilleuls du 7 septembre 2017 au 5 octobre 2017. Ceci également avant le transfert de compétences Eau et Assainissement imposé par la loi Notre (Nouvelle Organisation Territoriale) au 1^{er} janvier 2018, qui prévoit la gestion des réseaux eau potable et assainissement par la Communauté de communes de l'Ernée.



Ces travaux ont été réalisés par le groupement d'entreprises LTP LOISEL-MONGODIN (50) pour un montant de 80.354 € HT dont 30.211,50 € pour la rénovation du réseau d'eau potable et la défense incendie, 28.438,50 € pour les eaux usées, 21.704 € pour les eaux pluviales.

Pour ces travaux, le Conseil Départemental de la Mayenne a accordé une subvention de 20 % sur les travaux d'eau potable et d'eaux usées.

Ce chantier était nécessaire compte tenu de la vétusté des réseaux existants, et a ainsi permis de pérenniser les infrastructures existantes. Il a été réalisé à la satisfaction de tous, dans les règles et dans les temps.

A l'issue des travaux, pour sécuriser la rue des Tilleuls, en partenariat avec les riverains, les élus ont décidé de fermer la circulation sur cette voie. Ainsi, cela permet aux dyonisiens de se réapproprier le secteur, et de laisser plus de place aux piétons.

VOIRIE

Comme chaque année, l'**arasement des bernes** et le curage des fossés en campagne sur 6 kms ont été réalisés pour un prix HT de 7.200 € par l'entreprise BAHIER de Saint-Denis-de-Gastines.

Parking salle Georges Chrétien

Les services techniques ont revu le réseau d'eaux

Cette action s'inscrit dans le cadre de la politique menée par la commune sur la revitalisation du centre bourg, et ainsi la valorisation des habitations qui bordent la place des Tilleuls en même temps que le cadre de vie.

Le conseil municipal, soucieux du devenir de son centre bourg, a confié une étude pré-opérationnelle de revitalisation du Centre Bourg au Cabinet Julien JOLY de Paris. Depuis fin août 2017, l'étude est menée sur 4 secteurs, dont la place des Tilleuls, lieu très visible qui marque l'entrée de l'agglomération.

Cette étude de revitalisation a pour objectif d'engager une réflexion globale, concertée sur le devenir à plus ou moins long terme du secteur, d'avoir une vision d'ensemble, de rendre attractif et d'améliorer la qualité de vie des habitants en maintenant un lien social.

pluviales sur l'ensemble du parking de la salle des fêtes, coût de ces travaux : 5.178,70 € HT.

Programme Point à temps

Pour l'entretien courant de l'ensemble des voies communales (nids de poule...), une somme de 14.500 € HT a été attribuée à l'entreprise ELB de Brée.

Chemin rural La Brosse - route d'Ernée

Un rechargement a été réalisé par l'entreprise ELB de Brée pour un montant de 6.063 € HT.



BORNE ELECTRIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur pour le déploiement des infrastructures de recharge de véhicules électriques en Mayenne, Territoire d'Énergie Mayenne a installé une infrastructure de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables sur le domaine public, place des Tilleuls qui permet de recharger simultanément 2 véhicules.



Ces bornes sont très attendues par les propriétaires ou les futurs propriétaires de voitures électriques et hybrides rechargeables.

BATIMENTS

Coccimarket : Dans le cadre du changement de propriétaires, la création d'un rayon boucherie a nécessité des travaux de mise en conformité pour un montant HT de 14.676,13 €. Les entreprises locales ont réalisé ces travaux dans un laps de temps court pour permettre l'installation de M. Mme GUEHO-AATZ. Merci à tous : entreprises BOUZIANNE-DOITTEE, ECM SOUHARD, JM DECO, LEBLANC Philippe.

Salle de musique : impasse de l'Harmonie

L'entreprise BOUZIANNE DOITTEE vient de poser des horloges avec fonctionnement marche forcée chauffage dans les 2 salles de musique ainsi que 3 radiateurs pour un coût HT de 2194 €.

Eglise

Une étude est en cours pour la mise en place d'un chauffage en remplacement du chauffage fuel qui ne répondait plus aux normes de sécurité imposées dans ce lieu de culte.

Château du bourg

L'entreprise PAUMARD André, avec un montant de 5.655.51 € HT, a été retenue pour la réfection des peintures des huisseries extérieures, côté sud et ouest du gîte du Château du bourg.

MOBILIER URBAIN

La commune a fait l'acquisition de tables de pique-nique et de bancs pour remplacer ceux qui se trouvaient près de l'étang et sur les aires proches du terrain de football Poirier Coutansais.



Il s'agit de matériaux nouveaux, répondant aux normes environnementales et issus du recyclage.



EAU ET ASSAINISSEMENT : CE QUI CHANGE AU 1^{er} JANVIER

Voici bientôt 2 ans que la décision a été prise par les élus de la Communauté de communes et des communes de transférer la gestion de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement à la Communauté de communes de l'Ernée.

Ma commune est-elle concernée ?

Oui, la commune gère actuellement les services eau et assainissement en régie (c'est-à-dire avec les services de la commune). Les services seront donc assurés entièrement par la Communauté de communes au 1^{er} janvier 2018.

Ce qui va changer ?

C'est au siège de la Communauté de communes, sur le parc d'activités de la Querminais à Ernée que seront traitées toutes les demandes des habitants concernant l'eau potable (demande de branchement, arrivée et départ, interventions sur réseau, facturation, ...). Les interventions techniques seront ensuite assurées par le service technique communautaire qui est regroupé l'ensemble des agents qui intervenaient déjà sur ces domaines.

Et pour les tarifs ?

La création d'un service unique à la Communauté de communes aura comme conséquence une harmonisation progressive des tarifs. Ainsi, à compter de l'année 2018, les tarifs de l'eau et de l'assainissement évolueront chaque année sur une période qui sera définie en décembre prochain, pour arriver au tarif moyen actuellement constaté sur la Communauté de communes.

Comment contacter le service ?

A compter du 1^{er} janvier 2018 :
Un seul numéro de téléphone : 02.43.05.03.94
Mail : eau@lernee.fr

Horaires d'ouverture public :

Du lundi au jeudi :
8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 30
Vendredi :
8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 16 h 30

Départ de 2 agents

Monsieur Philippe TREHET quitte le service communal pour rejoindre les techniciens de la Communauté de Communes ainsi que Madame Nadine BEAUCHEF qui effectuera un mi-temps au service administratif de la Communauté de communes et l'autre mi-temps dans notre commune.



L'équipe au 01/01/2018

De gauche à droite :
Etienne GAUFFRE,
Patrick RAPHEL,
Jérémy GUERIN,
Damien CHOCHON,
Gildas JANVRIN,
Stéphanie MAREAU,
Pierre CHEREL,
Céline PLANCHAIS,
Sébastien MONTEBAULT,
Véronique DAUX,
Philippe TREHET,
Benjamin GAUDICHAU,
Nadine BEAUCHEF,
et Philippe LEFEUVRE (absent).

PRIORITE A DROITE - CODE DE LA RUE

Le conseil municipal a adopté le principe de la **priorité à droite dans le cadre de la circulation routière**. Il sera applicable à l'intérieur des limites de l'agglomération de SAINT-DENIS-DE-GASTINES, dès le 1^{er} juin 2018 et concernera tous les croisements des axes de circulation.

La commune s'engage donc dans la mise en application du code de la rue, qui est une évolution du code de la route (décret n° 2008-754 du 30 juillet 2008). L'article R.412-6 du code de la route précise notamment que « *tout conducteur de véhicule doit, à tout moment, adopter un comportement prudent et respectueux envers les autres usagers des voies ouvertes à la circulation. Il doit notamment faire preuve d'une prudence accrue à l'égard des usagers les plus vulnérables* ». Ainsi un plan de circulation apaisée sera mis en place dans l'agglomération, au fil du temps.

L'objectif sera de mieux protéger les usagers les plus vulnérables comme les piétons, les deux roues... mais aussi de permettre une circulation plus fluide dans les zones de dégagement. Ainsi dans l'agglomération et ses pourtours, il y aura plusieurs régimes de vitesse (zones à 70 km/h, 50 km/h et 30 km/h).

État Civil



NAISSANCES

2016

CHRÉTIEN de FRESLON de la FRESLONNIÈRE Cloé,	25 novembre
Le Nezément,	
BLANCHARD PAYA Luciano, 3 rue de Normandie,	30 novembre
GOURNAY Lylio, Le Domaine,	25 décembre

2017

BÉCHÉ Louis, 8 rue Pasteur,	5 janvier
GOUGEON Arthur, Le Haut Champorin,	10 janvier
DOUILLET GOUGEON Clément, L'Organdière,	18 janvier
COQUARD Valentin, 38 rue de Normandie,	30 janvier
LAUNAY Léony, 4 impasse des Violettes,	9 février
LUCAS Lilau, 8, rue des Lavandières,	5 avril
AMBROSIONI Nolan, 4 rue de la Liberté,	6 juillet
MAILLÈRE Arsène, 8 rue de la Liberté,	30 juillet
MARGERIE Elyne, 1 rue d'Ernée,	13 novembre
MAROLLEAU Agathe, Route de Gorron,	20 novembre

MARIAGE

2017

3 juin :	
PÉRIBOIS Didier et FRAISE Dominique, 10 rue des Prés	
2 septembre :	
FONTAINE Gilles et MÉCHIN Céline, La Martelière	
9 septembre :	
MAREAU Sylvain et AMIOT Aurélie, La Milardière	

DÉCÈS

(34 décès dont 19 à l'EHPAD)

2016

16 décembre	M. ROUZIÈRE Désiré, 12 rue du Bocage,
18 décembre	Mme RENAULT née BETTON Odette
24 décembre	Mme FORVEILLE née OLIVIER Marie

2017

1 janvier	M. DUPONT Francis, 56 rue de Bretagne
8 janvier	M. THOMAS Louis, 9 rue de Provence
11 janvier	Mme COTTIN née LOYSANCE Angèle
11 janvier	M. TERRIER André
20 janvier	Mme MANCEAU née LAMBERT Simone
28 janvier	Mme BLOT née PIVETTE Christianne, 13 rue d'Ernée
10 février	Mme DENUAULT née DEDIENNE Marie-Thérèse, 3 rue des Fauvettes
14 février	M. CHEMIN Henri
24 février	M. MAREAU Alain, Launay
26 février	Mme TRIHAN née FOUGERAY Marie
11 mars	M. BOITTIN André, 2 rue d'Ernée
1 avril	Mme HOUEL née PERROT Jeannine
24 avril	Mme GUERRIER née RENAULT Clotilde, Villebedon
11 mai	M. GAUTIER Constant
12 mai	M. JAMOTEAU Gérard, La Courteille
16 juin	M. BOURCIER Pierre, La Vizelière
3 juillet	M. JAMOTEAU Louis
18 juillet	Mme BOURCIER née QUINTON Marie-Thérèse, 26 rue de Bretagne
29 juillet	Mme VAUGEOIS Hélène
15 août	Mme FRÉARD née CHARLOT Paulette, Morand
18 août	Mme MAREAU née ANGOT Yvette

19 août **Mme LECOURT née DESVEAUX Constance**
20 août **Mme PIVETTE née ETILLIEUX Germaine**
1 septembre **Mme FONTAINE née DENIS Léa**, 12 rue des Roses
11 septembre **Mme FORET née PLEURDEAU Marguerite**
25 septembre **Mme MANCEAU née AUBERT Marie-Louise**,
20 rue de la Liberté

3 octobre **M. BOULIÈRE Eugène**
6 octobre **Mme DONNATIN née RIBAY Simonne**
18 octobre **Mme HEUVELINE née BOITTIN Marie**
24 novembre **Mr BRÉHIN Daniel**
25 novembre **Mme BOITTIN Chantal**, 30 rue de la Gare

Permis de construire - Déclaration de Travaux Permis de démolir



BONACCHI Céline, pour la démolition d'un hangar, La Pinsonnière, accordé le 01 décembre 2016.

GUILLAUME Christophe, pour la démolition d'un hangar, La Richardière, accordé le 01 décembre 2016.

POTTIER Karine, pour la construction d'une véranda, 9 rue de la Vallée, accordé le 31 janvier 2017.

MARTIN Hubert, pour la construction d'un abri de jardin, 9 rue de la Fontaine, accordé le 21 février 2017

DESSANDIER Luc, pour la construction d'une maison d'habitation, Rue des Lilas, accordé le 3 mai 2017

MAREAU Etienne, pour l'extension d'une fumière et la création d'une fosse géomembrane, Le Hallay, accordé le 8 mars 2017

COMMUNE DE SAINT DENIS DE GASTINES, pour la construction d'un abri pêcheurs n°1, Route de Châtillon, accordé le 10 mars 2017.

COMMUNE DE SAINT DENIS DE GASTINES, pour la construction d'un abri pêcheurs n°2, Route de Châtillon, accordé le 10 mars 2017

GOUGEON Roland, pour la construction d'un préau, 19 rue Saint Georges, accordé le 18 mars 2017.

TIMON Gilles, pour l'extension et la surélévation d'une maison, Les Bruyères, accordé le 18 mars 2017.

VAUGON Peggy, pour la création d'un chien assis, Launay, accordé le 22 mars 2017.

VAUGON Isabelle, pour la construction d'un appentis, 18 avenue de l'Hermitage, accordé le 18 avril 2017

EHPAD BELLEVUE, pour la construction d'un garage, 1 rue Pasteur, accordé le 18 avril 2017.

AG CONSULTANT, pour la pose de panneaux photovoltaïques, La Charmelière, accordé le 15 mai 2017

AVELOUEST, pour la pose de panneaux photovoltaïques, La Charmelière, accordé le 15 mai 2017.

BOSSE Emeric, pour la pose de 2 panneaux solaires, 14 impasse du Ruisseau, accordé le 23 mai 2017.

MAREAU Gérard, pour la construction d'un abri de jardin, 7 rue de la Vallée, accordé le 29 mai 2017.

GAEC DE LA BENESTIERE, pour la construction d'une chèvrerie avec bloc traite, La Benestière, accordé le 01 juin 2017.

DOWN Christopher, pour la transformation d'une fenêtre en porte fenêtre, La Lande au Roullin, accordé le 01 juin 2017.

ASSOCIATION AU FOIN DE LA RUE, pour la construction d'un bâtiment de bureau, impasse de l'Harmonie, accordé le 10 juin 2017.

COHERGNE Mickael, pour la pose de 7 fenêtres de toit, 27 rue du Maine, accordé le 12 juin 2017.

DEROUET Sébastien, pour la pose de 3 velux, 10 impasse du Ruisseau, accordé le 15 juin 2017.

LANDRY Patrice, pour la construction d'un stockage fourrage, Cougé, accordé le 27 juin 2017.

COHERGNE Mickael, pour la démolition de bâtiments, 27-29 rue du Maine, accordé le 7 juillet 2017.

COQUIN Paulette, pour la pose d'un velux, 7 rue Pasteur, accordé le 20 juillet 2017.

BAZEILLE Eglantine TAMAILLON Jonathan, pour la transformation d'un garage en pièce de vie, L'Echerbaudière, accordé le 01 août 2017.

BULLENGER Christian, pour la construction d'un bâtiment de rangement de matériel, Villançais, accordé le 7 août 2017.

DOITTEE Georges, pour la construction d'un abri de jardin, 38 rue de la Gare, accordé le 15 septembre 2017.

DEROUET Sébastien, pour la construction d'un abri de jardin, 10 impasse du Ruisseau, accordé le 27 septembre 2017.

SCI LA CHARMELIERE, pour la construction de deux extensions sur un bâtiment existant, La Charmelière, accordé le 9 octobre 2017



LE CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs de Saint-Denis-de-Gastines a ouvert ses portes pendant les vacances scolaires 2017 et les mercredis. Le temps fort comme chaque année reste le mois de juillet : 70 enfants ont pu s'épanouir autour de différentes activités.

Les fins de semaines étaient réservées aux sorties avec notamment :

L'Ange Michel

Des sorties piscine à Ernée

La petite Couère

Sortie plage

Une sortie cinéma.

Les veillées ont été reconduites avec notamment une veillée « In the boîte ». Les plus grands, après une grande soirée de jeux de rôles, ont pu dormir au centre de loisirs

Deux camps se sont déroulés pendant ce mois de juillet :

Chez les bidouilleurs

14 enfants de 6 à 8 ans sont partis une semaine à la Jaille Yvon. Ils ont pratiqué l'accrobranche, la sarbacane, des jeux sportifs et ont participé à une course d'orientation. Les activités étaient adaptées avec des veillées pour clôturer la journée.

Chez les aventuriers

13 enfants de 9 à 12 ans sont partis à Lancieux. Dans un cadre agréable, ils se sont initiés au catamaran et à l'équitation. Encadrés par des surveillants de baignade, les jeunes ont profité des jeux de plage et de la mer. Les activités et la plage près du camping les ont ravis.

Pendant ce mois de juillet, les parents pouvaient s'exprimer, suivre le déroulement du centre, voir une exposition photos de leurs enfants, s'informer près des animateurs dans un lieu convivial, appelé « espace parents », passage conseillé pour suivre la vie du centre.

Pour clôturer ce mois, parents et enfants avaient rendez vous au centre de loisirs autour d'un spectacle de chants, de chorégraphies, de sketches...

Autres temps forts de 2017

Pendant l'année scolaire, les enfants des écoles se sont retrouvés sur le temps de Nouvelles Activités Périscolaires. En plus d'activités variées (activités manuelles, jeux extérieurs, jardinage...),

Service enfance-jeunesse

Rue Cheverus

53500 Saint Denis de Gastines

Tél : 02.43.32.11.26 – 06.68.16.55.66

servicejeunessesdg@gmail.com

les enfants ont participé à différents projets en lien avec la commune et les associations dyonisiennes :

Projet musique : chaque lundi, les enfants se sont initiés à un instrument. Ils ont restitué leur travail, le dimanche 2 juillet, avec l'orchestre de l'Harmonie et le groupe dyonisien de musiques actuelles « Not a square » lors de la journée Musique en fête.

Projet décoration de Noël : en lien avec la commune, les enfants ont participé activement à la décoration de Noël en utilisant du matériel de récupération. Les Pères Noël et les bonhommes de neige ont été exposés dans l'agglomération.

Projet carnaval : au printemps, les enfants ont confectionné leur déguisement et participé à cette première édition du carnaval dyonisien.

Projet décoration avec Au Foin de la Rue : en lien avec l'association culturelle, les enfants ont réalisé des décorations extérieures exposées dans le bourg mais aussi des décorations pour les vitrines des commerces vacants.

Projets 2018

Le périscolaire

Continuer à mettre en place des activités pour les plus grands.

Participer à la décoration d'autres services ou associations (Ex : restaurant scolaire, EHPAD, Foin de la rue...) lors de temps forts.

Le centre de loisirs

Continuer à sensibiliser les enfants sur la sécurité routière, le tri sélectif.

Mettre en place des semaines à thèmes (musique, robotique, expérience...) en partenariat avec la bibliothèque et le restaurant scolaire.

Mettre en place un nouveau camp multi-sports pour les 9-12 ans...

L'équipe d'animation remercie la commune et les parents pour la confiance qui lui a été accordée. Elle espère répondre aux attentes de chacun et donne rendez-vous aux enfants pour l'année 2018 pour encore plus d'aventures et de surprises !!!

Plus de 80 jeunes ont participé aux différentes activités certains mercredis et pendant les vacances scolaires.

Les temps forts de l'année 2017

Tournois sportifs
Espace internet, tournoi de console
Babyfoot, billard
Activités manuelles, ateliers bijoux
Sorties : patinoire, paintball, space laser, karting,
bowling, cinéma, bubble foot
Chantier argent de poche
Atelier déco pour le festival « Au Foin de la rue »
Championnat départemental de « Caisses à savon »
Camps à la mer
Soirées à thème
Sortie au Futuroscope
Action d'autofinancement : loto



Nos projets de 2018

Organisation d'une journée dans un grand parc aquatique
Mise en place d'actions d'autofinancement pour la journée du parc aquatique
Reconduction de l'atelier déco pour le festival « Au Foin de la rue »
Augmentation des échanges intercommunaux
Participation au championnat « Caisses à savon »
Mise en place d'un camp multi-sports
Remise en place des chantiers « Argent de poche » pour les 16-18 ans
Et bien d'autres actions proposées par les jeunes.

Présentation

L'école de musique communautaire s'organise autour de 3 sites principaux : Andouillé, Ernée et Saint-Denis-de-Gastines.

Chaque site est animé par un responsable. Il est un interlocuteur privilégié pour les élèves et les parents. Le site de Saint-Denis est représenté par Landry MONNIER (06 88 48 80 34 ou l.monnier@lernee.fr).

L'école de musique est dirigée par un directeur : Aurélien DOLBECQ (Infos : 02 43 05 98 88 ou ecoledemusique@lernee.fr)

Le site de Saint-Denis-de-Gastines a la chance d'accueillir, depuis 2009, Le Cube, Studio de répétition de musiques actuelles et d'enregistrement, ouvert à tous et animé par Alex BOUDEAU (Infos : 02 43 00 14 61 ou www.lecube-studio.com)

Les Formations

L'école de musique communautaire accueille les enfants à partir de 5 ans avec l'éveil musical.

Atelier Découverte Instrumentale

Un Atelier Découverte Instrumentale (ADI) est proposé pendant l'année pour présenter tous les instruments de musique enseignés. L'enfant choisit un instrument de chaque famille (bois, cuivres, percussions et instruments polyphoniques), puis suit environ six cours par instrument choisi afin de faciliter le choix de l'instrument.



Disciplines instrumentales enseignées :

Les instruments à vents : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, cor d'harmonie et tuba.

Les instruments à cordes : piano classique, guitare classique, guitare d'accompagnement et guitare basse.

Les instruments à percussions.



Musique en milieu scolaire

Chaque année scolaire, un "musicien intervenant" rencontre une grande partie des enfants scolarisés sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Ernée. Sylvie MAREAU est chargée de sensibiliser les scolaires dans le cadre de projets musicaux très divers et de grande qualité.

Cette approche très vivante de la musique est une véritable initiation pour les enfants qui en bénéficient. Elle développe leur sens rythmique et leur sens de l'écoute.



Les pratiques collectives

Le plaisir de jouer d'un instrument naît de moments privilégiés pour les musiciens qui se retrouvent autour d'un projet commun dans le but de se produire en public.

Afin de faire jouer les musiciens ensemble, plusieurs pratiques collectives sont proposées tout au long de l'année :

Orchestre d'harmonie Junior

Orchestre de guitares

Ensemble de cuivres

Ensemble de clarinettes

Ensemble de flûtes

Chant choral enfants et adultes

Atelier de musiques actuelles (Au Cube)

Sylvie intervient également sur tous les sites de l'École de musique communautaire pour y animer le jardin et l'éveil musical, les chorales enfants.

Projet et partenariat

Signe d'un partenariat solide, depuis Octobre 2015, l'école de musique intercommunale de l'Ernée, la Mairie de Saint-Denis-de-Gastines, l'orchestre d'harmonie de Saint-Denis-de-Gastines et l'association « Au Foin de la Rue » poursuivent leur projet « Musique » pour les NAPS (Nouvelles

Activités Périscolaires) de la commune.

En effet, l'objectif est de faire découvrir l'orchestre d'harmonie (découverte des instruments de musique, écoutes, percussions corporelles), les musiques actuelles, la musique électronique et la pratique instrumentale (bois, cuivres et percussions). Les enfants ont ainsi l'occasion de jouer de ces instruments.

Outre des missions d'enseignement, l'école de musique anime la vie locale de Saint-Denis-de-Gastines à travers différents concerts comme celui du 2 juillet dernier sur le terrain du centre de loisirs.



L'ECOLE JACQUES PRÉVERT S'ENGAGE POUR LES ECONOMIES D'ENERGIES !!

Depuis le mois de février 2017, toute l'école Jacques Prévert est mobilisée pour la 1^{ère} édition en Mayenne du DEFI CLASS'ENERGIE.

Ce projet s'est déroulé tout au long de l'année scolaire, avec pour objectif d'engager une campagne d'actions en faveur de la maîtrise de l'énergie et de la lutte contre le changement climatique.

Après une phase de collecte d'informations concernant les consommations d'eau et d'énergie, ainsi que sur d'autres points techniques, les enfants sont passés à l'action.

Des activités leur ont été proposées pour découvrir la notion d'énergie et l'importance de préserver nos ressources. Puis des « défis » ont été lancés :

En février : « Comment s'éclairer pour travailler sans consommer trop d'électricité ? »

En mars : « Comment préserver les ressources de la planète en évitant de mettre trop de choses dans la poubelle de l'école ? »

En avril : « Comment réduire la consommation d'électricité de l'école ? »

En mai : « Comment éviter de gaspiller l'eau froide et chaude ? »

Observation, expérimentation, concertation... ont été mises en œuvre pour élaborer un plan d'actions et tester !!

Sur un plan énergétique, les consommations d'eau et d'électricité ont baissé durant le période du défi par rapport aux années précédentes. Malheureusement, les consommations de chauffage ont légèrement augmenté. Cela pourrait s'expliquer par des difficultés techniques pour réguler les températures par zones.

Sur un plan pédagogique, le projet a suscité une forte implication des élèves, curieux et enthousiastes à l'idée de « protéger la planète ». Le projet a mobilisé l'ensemble des élèves de l'école (une quarantaine), les deux enseignantes mais aussi les familles et les élus. Bon nombre de défis et d'actions ont été mis en place.





Derrière chaque recoin d'étalage, une découverte vous entraînera vers une longue balade où tous les styles sont présents, du roman au jardinage en passant par la BD, les mensuels pour enfants et adultes ...

Projets 2018

- participation au prix « Bull' Gomme 53 »
- samedi 26 mai : Le Noir in'Ouie (lecture et musique dans le noir)

Valises thématiques

- Le corps dans tous les sens (de fin janvier à fin mars)
- Petite vidéothèque (de fin mars à fin mai).



Infos pratiques

Adresse : Rue de Cheverus - Tél : 02 43 30 26 90 Mail : bibliothequestdenisdegastines@laposte.net

Horaires d'ouverture : mercredi de 11 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00 - samedi : de 10 h 00 à 12 h 30

Nouveaux commerçants



Jennifer AATZ et Jonathan GUEHO ont repris le magasin d'alimentation le 5 avril 2017, sous l'enseigne Coccimarket. Un rayon boucherie a été créé.

Jennifer et Jonathan, vous êtes repreneurs de l'activité de ce magasin, présentez-vous ?

Nous sommes tous les deux originaires de la Sarthe, et salariés à Écommoy, nous souhaitons reprendre une activité commerciale de type supérette, Véronique GOBBÉ recherchait des repreneurs pour son magasin.

Quelles sont vos activités ?

Nous offrons les mêmes activités commerciales : alimentation, fruits et légumes, multiservices, avec en plus la création d'un rayon boucherie, car je suis boucher de formation. Nous proposons de la viande de bœuf limousine (Charte : bleu - blanc - Cœur), du veau, des volailles, de l'agneau ... Il est possible de commander des produits.

Quelles animations proposez-vous pour votre magasin ?

Le magasin est décoré pour les fêtes annuelles (Pâques, la Toussaint, Noël et les événements

commerciaux) et nous proposons des produits spécifiques pour ces périodes.

Vous avez découvert la commune de Saint-Denis-de-Gastines, qu'en pensez-vous ?

Nous venons d'une commune rurale. Saint-Denis-de-Gastines est une commune active, avec de nombreuses associations et beaucoup de bénévoles. Avec la clientèle, nous ressentons beaucoup de convivialité et cela crée un lien social. Nous sommes aussi membres du Comité des Commerçants, Artisans et Services qui anime différents événements.



Heures d'ouverture :

Du mardi au jeudi de 8 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h 30

Vendredi et samedi (Journée continue) de 8 h à 19 h 30 - Dimanche matin : de 8 h à 13 h (Livraison à domicile)

Passation de Commandement Du Centre d'Intervention et de Secours de Saint-Denis-de-Gastines



Le vendredi 1^{er} septembre 2017 a eu lieu la cérémonie de passation de commandement du centre de 1^{ère} intervention et de secours de Saint Denis de Gastines entre le Lieutenant Alain Gobbé et l'Adjudant Chef Didier Gourdet en présence de nombreux représentants civils, des sapeurs-pompiers volontaires, des sous-officiers et des officiers du SDIS de la Mayenne (Service Départementale d'Incendie et de Secours).



Le centre de secours de Saint Denis de Gastines écrit une page de plus dans sa longue histoire, avec cette passation de commandement. Une histoire qui a débuté par une délibération du 11 mai 1901 où le conseil municipal décide la création d'une compagnie de sapeurs-pompiers, suite à un grave incendie dans le bourg. Victor LHUISSIER est nommé chef de corps. Durant ces différentes décennies, les équipements, les véhicules et les structures ont fortement évolué. Ces 10 dernières années, de nombreuses transformations ont marqué notre service de secours et d'incendie local:

- le transfert de la caserne il y a près de 5 ans de la rue des Sports à l'avenue de l'Hermitage, une caserne qui correspond véritablement au besoin et à l'efficacité des sapeurs pompiers, avec un environnement idéal pour son évolution, ses différents champs d'actions,
- l'intégration des infirmières au sein du corps et un travail de mutualisation des interventions avec l'unité d'Ernée.

Le lieutenant Alain GOBBE, intègre le corps des sapeurs de la commune en 1981, sous l'égide de Monsieur Joseph DETAIS, chef de centre. Il est un athlète confirmé, membre de différentes associations et présent sur de nombreuses compétitions, avec la participation à 13 cross nationaux sapeurs-pompiers dont le titre de vice champion

de France vétéran par équipe en 2002. Il gravit l'ensemble des échelons militaires, devenant chef de centre, en juin 2008, succédant à Monsieur Luc Dessandier. Durant ces 36 années, deux opérations extérieures ont marqué le Lieutenant Gobbé, la première en tant que soldat du feu en 1989/1990 pour combattre les incendies dans la région des Bouches du Rhône, et la seconde pour lutter contre la marée noire de l'Erika en 1999 sur les côtes bretonnes.

La population de Saint Denis de Gastines et le conseil municipal reconnaissent l'utilité et l'efficacité de ces volontaires qui sont formés comme des professionnels aux techniques les plus modernes de lutte contre l'incendie, de sauvetage, de secourisme, et qui acceptent de risquer leur vie pour en sauver d'autres.

Dans un article de 2001, sur le centenaire de la création du service sapeurs pompiers de Saint-Denis-de-Gastines, intitulé « Les sapeurs-pompiers de l'origine à nos jours », il était renseigné qu'en 1901, le règlement mentionnait entre autres que la compagnie avait une « force numérique de 29 hommes », « que tout sapeur pompier, au moment de son admission prenait l'engagement de servir pendant cinq années » et que « les hommes étaient divisés en deux sections ».

Les Chefs de centre de Saint Denis de Gastines

				
LHUISSIER Victor (1881-1922)	FOUQUARD Auguste (1900-1958)	FIE Victor Fie (1908-1996)	EDOUARD Edouard (1900-1958)	PLOU Fernand PLOU (1925-1970)
				
DETAIS Joseph (1925-1982)	JEAN-CLAUDE Jean-Claude (1906-1987)	DESSANDIER Luc (1947-2000)	GOBBE Alain (1981-2017)	GOURDET Didier (1977-)

En 2017, l'admission de l'engagement du sapeur Alain Gobbé date de plus de 35 ans. Il a fait preuve d'abnégation, de motivation, en œuvrant généreusement pour l'intérêt du service. Nous n'oublions pas d'associer sa famille que nous remercions.

Nous félicitons l'adjudant chef Didier GOURDET pour sa prise de fonction et ses nouvelles responsabilités, et lui souhaitons de continuer avec autant de motivation et de plaisir les actions entreprises.



L'EHPAD Bellevue de Saint-Denis-de-Gastines compte 81 résidents dont la moyenne d'âge est de 87 ans.

Pour la plupart des résidents, les différentes animations culturelles proposées au sein de l'EHPAD sont une découverte et ce, pour plusieurs raisons :

- Ils avaient une activité professionnelle prenante et donnaient beaucoup d'importance à la valeur travail.
- La majorité d'entre eux étant issue du monde rural, ils n'avaient pas forcément les moyens de s'octroyer ces parenthèses ou n'en voyaient pas l'intérêt.
- L'offre culturelle en milieu rural était moins diversifiée qu'aujourd'hui.

Pour autant, beaucoup d'entre eux fréquentaient très souvent les bals, fêtes de villages, kermesses... où la musique y était très présente.

Animatrice au sein de cet établissement depuis 4 ans, je travaille en collaboration avec deux aides médico-psychologiques, Emilie BRIÈRE et Elodie GONTIER.

En 2012, nous avons créé un partenariat entre l'EHPAD et l'association « Au Foin De La Rue » qui organise le festival de musiques actuelles début juillet.

La première année, les résidents ont participé aux différents ateliers « déco » du site du festival et se sont retrouvés festivaliers le vendredi soir, afin de découvrir les décorations réalisées et les différents groupes musicaux.

Voyant des échanges incroyables entre les résidents et les festivaliers de tout âge, nous avons réfléchi avec Julie AUBRY, la médiatrice culturelle de l'association, à un projet plus ambitieux, prenant en compte les besoins et les attentes des résidents. Et oui, parce que nos anciens aiment la musique et surtout aiment chanter. Nous avons donc proposé de créer une chorale avec les structures environnantes afin que s'opère une rencontre interprofessionnelle et inter-public...

Il ne restait plus qu'à trouver un chef de chœur....
... Pierre BOUGUIER.

Pierre fait partie de la Compagnie des Arbres et des Hommes. Pour faire le lien entre l'EHPAD et le festival, il a proposé que le groupe « Mémé les watts » accompagne la chorale.

Avec Mémé les watts, ils réarrangent des morceaux comme Riquita en reggae, La tactique du gendarme en Funk, ou Rossignol de mes



amours en Zouk

A ce répertoire rétro-actuel, nous avons rajouté des morceaux contemporains et nous avons écrit une chanson avec les résidents : « Le rap d'Huguette ». Car oui, la chorale a trouvé son nom « Huguette the power ».

Pourquoi Huguette the power ?

C'est Pierre BOUGUIER qui a proposé la paternité de ce titre au projet. Un titre qui « claque », qui attire l'attention et la curiosité des publics (notamment des jeunes).

Get The Power = Monte le Son / Envoie de l'énergie / Plus symboliquement : Prend le pouvoir!
« Huguette » pour le prénom commun chez nos résidents.

Huguette the power c'est quoi ?

Huguette the power c'est une chorale composée de 60 choristes provenant de 4 EHPAD, 2 foyers logements et 1 EDI. Ce dernier est un Espace de Découverte et d'Initiative qui contribue à lutter contre l'isolement.

Les objectifs que nous nous étions fixés étaient de :

- Fédérer les publics d'une même génération autour d'un projet artistique,
- Partir des capacités de chacun(e) et des sensibilités musicales de chacun(e), pour créer quelque chose de nouveau : un concert rétro actuel,
- Développer l'épanouissement, le bien-être et permettre le dépassement de soi dans la création et la pratique collective,
- Créer du lien social et replacer les personnes âgées au cœur de la cité lors d'un concert sur la place du village.

Pendant six mois de répétitions, des liens se sont tissés et les résidents sont devenus acteurs du projet. Ils ont démarré l'aventure par des ateliers d'écoute musicale, des groupes de parole, du travail vocal et de souffle. Un intense travail de mémoire a été fait pour que le concert se fasse sans partitions.

Huguette the power, c'est ensuite des concerts

La chorale a pris des ailes lors du premier concert le 2 juillet 2016 au festival à Saint-Denis-de-Gastines devant un public intergénérationnel nombreux. L'émotion était palpable et le bouche à oreille qui a suivi a été très surprenant. Suite à ce succès inédit et à de nombreuses demandes, les Huguettes ont décidé de poursuivre l'aventure avec « Rebelote ! ».

La billetterie était complète dix jours avant, laissant des centaines de personnes sur liste d'attente. C'est devant 750 spectateurs que les Huguettes ont communiqué leur joie de vivre et provoqué à nouveau une tornade d'émotions.

Mais l'aventure ne s'arrête pas là !!

Un vidéaste est venu filmer et interviewer les Huguettes pour ce qui devait être un petit reportage. Mais devant la qualité des images et des témoignages recueillis, il nous a proposé de partir sur un film documentaire long métrage.

Le film de 52 minutes est sorti le 16 Novembre 2017 dans le cadre des « Soirées rouges » organisées par l'association « Au Foin De La Rue » et sera diffusé 15 fois dans les cinémas locaux dans un premier temps ! Certaines Huguettes se rendront aux projections pour témoigner à la fin du film.

De plus, nous avons participé au Congrès national des animateurs en gérontologie, à Paris le 8 et 9 novembre 2017. La présentation du projet « Huguette the power » aux Animawards a remporté 2 prix sur 3, le « Coup de cœur du Jury » et le « Coup de cœur du public ».

L'évaluation faite du projet :

Les résidents ont pris un rôle central dans une aventure collective valorisante, revigorante et

forte en chaleur humaine.

Le projet a permis de renforcer le lien familial pour de nombreux choristes qui ont vu leurs proches les soutenir et les féliciter avant, pendant puis après les concerts.

Une amélioration de la santé physique de certains choristes au fur et à mesure du projet a été remarquée. Certains ont cependant vécu des situations de stress, surtout quelques jours avant les représentations publiques.

Mais Huguette the power, c'est un nouveau regard sur la personne âgée. Ce projet a su montrer que les EHPAD sont des lieux de vie, que les personnes âgées qui y résident sont encore en mesure de créer, d'avoir des projets, de chanter, de s'amuser, de donner aux autres, de partager le plaisir d'être avec nous et de nous procurer beaucoup d'émotions.

Merci aux Huguettes pour tout leur investissement et d'avoir cru au projet,

Merci à tous ceux qui nous soutiennent de près ou de loin.

C'est une magnifique expérience pour les résidents des différentes structures mais aussi pour nous en tant qu'animateur.

Anita GONTIER (Animatrice de l'EHPAD Bellevue de Saint-Denis-de-Gastines)





Il est un inventeur Dyonisien qui fait la une des journaux et 5 pages dans la revue internationale « PARAMOTEUR », c'est Joseph GOBBÉ et le Charly Fly, Charly Fly étant le nom de sa moto-volante.



Originaire de Carelles et Dyonisien depuis plus de 40 ans, M. Joseph GOBBÉ est un passionné d'aéronautique depuis son plus jeune âge.

« Quand j'étais jeune je mettais des ailerons à l'avant puis à l'arrière

de mon vélo pour essayer de le faire voler »..., ce n'était que partie remise « Puis je suis devenu pilote d'avion, ... puis pilote U.L.M. (ultra-léger-motorisé) catégorie paramoteur et U.L.M. Trois axes.... ».

Monsieur Joseph GOBBÉ a commencé avec une formation C.A.P. de dessinateur industriel en construction mécanique et ajusteur, avant de

devenir chef d'entreprise dans la mécanique de précision. Quand son métier rejoint sa passion, il invente ses propres aéronefs avant de les construire, puis les met à l'épreuve. « J'ai fait 6 fois le championnat de France de paramoteur, catégorie charriots », nous dit-il.

« Je me suis fait remarquer lors de la présentation de mon aéronef très personnel au salon Mondial air paramoteur en juin, puis au salon de l'U.L.M. en septembre. C'est ma 7ème construction et la plus originale. Elle répond au plaisir de voler ainsi qu'à celui d'être complètement autonome, c'est-à-dire dans les airs comme sur terre. »

La cerise sur le gâteau serait qu'une entreprise s'intéresse à son prototype, nous laisse-t-il entendre, en nous présentant sa belle invention « Elle est unique et probablement celle qui a été la plus remarquée cette année, aux deux salons qui se sont déroulés à BLOIS ».

M. Joseph GOBBE est disponible pour expliquer sa passion et donner des informations au sujet de l'aéronautique...





Les campagnes napoléoniennes pour nos soldats dyonisiens (1804 à 1815)



Le 18 juin 1815 - Jour de défaite à la Bataille de Waterloo

Depuis onze ans, les soldats des légions napoléoniennes parcourent l'Europe d'Ouest en Est (de la Belgique à la Russie) et du Nord au Sud (de la Prusse à l'Espagne). Ce 18 juin 1815 marque la fin de l'ensemble des campagnes militaires de l'Empereur Napoléon Bonaparte.

Les guerres napoléoniennes commencent après le sacre de l'Empereur Napoléon 1^{er} (le 2 décembre 1804) et s'achèvent, en fait, le 10 avril 1814, jour de son abdication (départ pour l'Île d'Elbe le 20 avril). De retour de son exil en 1815, Napoléon mène sa dernière bataille durant l'aventure des Cent-Jours du 26 février au 18 juin 1815, jour de la défaite de Waterloo.

Le contexte historique

Le règne de Napoléon 1^{er} a été marqué par de nombreuses campagnes militaires européennes qui n'étaient que la suite des guerres révolutionnaires déclenchées en 1793. En effet, pendant près d'un quart de siècle, la France révolutionnaire et impériale affronta les principales puissances monarchiques au cours des différentes coalitions. Pour faire face à l'Europe coalisée, il fut institué «la réquisition» ou la «conscription», c'est-à-dire le service militaire obligatoire pour tous les célibataires de 20 à 25 ans. Cet enrôlement, institué par la Convention et confirmé sous le Directoire, fut appliqué de plus en plus durement pendant tout le Consulat et l'Empire. A tel point que tous considéraient cette conscription comme un véritable fléau. En effet, la plupart des études statistiques portant sur ces guerres évaluent les pertes militaires à environ 900 000 hommes, soit 3 % de la population de la France de l'époque, estimée à 30 millions d'habitants à la fin de l'Empire. (Un simple exemple : La bataille de Borodino du 7 septembre 1812 opposant les troupes de Napoléon à celles des Russes près de la rivière Moskova. Entre 6 h 00 et 15 h 00, 51 000 Russes et 30 000 Français périssent sur le champ de bataille le plus meurtrier des campagnes napoléoniennes).

Initialement, Angleterre, Autriche, Suède, Russie et Prusse s'étaient unies contre la France car elles considéraient les Français comme un peuple régicide (Louis XVI a été guillotiné le 21 janvier 1793). On peut donc penser que la fuite du roi arrêté à Varennes a été un des phénomènes déclencheurs de la mort de près d'un million de nos concitoyens.

Tous ces jeunes soldats étaient des fantassins. Napoléon demandait à ses hommes en tout premier lieu «d'avoir de bonnes bottes» en plus du

havresac (30 kg minimum) et du fusil (4,3 kg). Sur la carte de l'époque, on constate que ces fantassins mourraient loin de chez eux.



L'équipement et les combats du soldat de l'époque

Chaque soldat porte donc un sac à dos ou havresac, avec ses habits, une couverture, de la nourriture (pain, viande, vin et eau-de-vie) et son tabac. Les repas sont servis deux fois par jour et les soldats chassent du gibier ou réquisitionnent auprès des paysans de quoi se nourrir. Lors des campagnes militaires, ils dorment le plus souvent à la belle étoile ou sous un abri fait de branchages, parfois dans la grange d'une ferme. Les officiers dorment sous une tente ou chez l'habitant. Pendant les combats, les ordres sont transmis par des musiciens, tambours et trompettes, appelés assez injustement les «loin-des-balles» bien que risquant leur vie comme la plupart des militaires. Suivant le terrain et l'organisation de l'ennemi, les différentes armes interviennent. L'artillerie entre en jeu là où l'ennemi paraît faible et envoie des



boulets de 7 à 10 kilos. L'infanterie est chargée de tirer sans cesse ce qui mobilise beaucoup de soldats. Ces derniers sont organisés sur trois rangs, les uns derrière les autres. Chaque rang intervient à tour de rôle car il faut plus d'une minute pour charger un fusil et tirer. Enfin, la cavalerie charge pour déséquilibrer les soldats ennemis. Avec la fumée des canons, les soldats ne voient souvent rien de plus que le dos du soldat devant eux.

Le recrutement militaire

Le tirage au sort et le rachat

Tous les jeunes gens non dispensés (les hommes mariés, veufs, divorcés et pères de familles sont dispensés) qui ont l'âge requis ne font pas le service. En effet, il existe un système de tirage au sort (loi du 26 août 1805). Jusqu'en 1813, chaque année, les jeunes gens d'une même année (les conscrits) sont réunis et se présentent à un « conseil de révision » qui est présidé par le Sous-préfet. A l'occasion de la visite médicale, ceux qui physiquement ne font pas l'affaire (essentiellement les ouvriers dont la forme physique laisse à désirer le plus souvent) ou ceux qui parviennent à simuler un trouble physique ou mental incompatible avec la fonction de soldat sont éliminés. Les jeunes gens sélectionnés tirent au sort un numéro : s'il est inférieur au nombre de recrues que le département doit fournir, le jeune homme devient soldat. Mais il peut se faire remplacer par un volontaire attiré par le métier des armes.

Depuis 1802, il est possible de fournir un remplaçant. En effet, certains hommes obtiennent une source de revenus en faisant du remplacement militaire. Il existe même des agences qui mettent en contact ces hommes et les familles qui ne désirent pas voir leurs fils partir à la guerre. Ce rachat favorise les familles riches (en Côte-d'Or un remplaçant coûte de 1900 à 3600 francs alors que la journée de travail d'un ouvrier est au maximum de deux francs).

En 1813, après la désastreuse campagne de Russie, il faut appeler les classes d'âge en avance, pour remplir les rangs. Des adolescents de moins de vingt ans, les « Marie-Louises » du nom de l'impératrice, vont ainsi faire les campagnes d'Allemagne (1813) et de France qui vont connaître le r e p l i i continuel des armées françaises, l'évacuation de l'Allemagne et l'invasion de la France. Napoléon y



Les principales étapes et campagnes de Napoléon

1804 - Instauration de l'Empire. Le sacre

Le 2 décembre 1804 Napoléon 1^{er} est sacré Empereur à Notre-Dame de Paris.

1805 - La guerre. Trafalgar. Austerlitz

Tout est prêt pour le débarquement en Angleterre. L'armée est rassemblée autour de Boulogne ; les amiraux ont leurs instructions, ils vont attirer la flotte anglaise loin, très loin, de l'autre côté de l'Atlantique, c'est la bataille navale de **Trafalgar** et la victoire historique de l'Amiral anglais Nelson.

Le 2 décembre 1805, Napoléon remporte en Moravie la plus éclatante, la plus historique de ses victoires, contre les troupes russes et autrichiennes, sous les yeux du Tsar Alexandre I^{er} et de l'Empereur François II. C'est la "Bataille des trois Empereurs", sous le soleil d'**Austerlitz**.



1806 - Campagne de Prusse. D'Iéna à Berlin

La Prusse, prudente pendant la campagne de 1805, se laisse circonvenir l'année suivante par les promesses russes et anglaises. Mal lui en prend.

Deux semaines après son ultimatum, elle n'a plus d'armée. Quinze jours plus tard, Napoléon entre à Berlin.

1807 - Campagne de Pologne. Eylau et Friedland. Tilsit

Les Russes, qui n'ont pas eu le temps à l'automne 1806 de venir prêter main-forte à leur allié prussien, dont l'effondrement a été aussi soudain qu'imprévu, recueillent le roi de Prusse en fuite et poursuivent la lutte en Prusse-Orientale, sous les ordres du général Levin August von Bennigsen.

1808 - Début de la Guerre d'Espagne

Pendant cinq ans, la guerre en péninsule ibérique va user l'armée française et consommer ses meilleurs soldats sans parvenir à user une résistance qui vient du plus profond d'une population fanatisée par ses prêtres et où les afrancesados (partisans des Français, souvent imprégnés des idées des Lumières) sont loin d'être majoritaires.

1809 - Campagne d'Allemagne et d'Autriche.

Eckmühl, Essling, Wagram

Prenant acte des difficultés françaises en Espagne, l'Autriche croit venu le temps de la revanche. Elle confie son armée à l'un des plus brillants adversaires que Napoléon aura jamais à combattre : l'archiduc Charles, et déclare la guerre à la France. Mal préparés, les Français vont connaître une campagne difficile.

1812 - Campagne de Russie. La Moskowa.

La Bérézina

La Russie, peu encline à respecter un traité de Tilsitt dont les clauses concernant le commerce



international heurtent ses intérêts, s'éloigne de plus en plus de la France au fil des années. Napoléon ne peut transiger puisqu'il en va de sa lutte avec l'Angleterre. L'affrontement est inévitable. Il sera titanesque.

1813 - Campagne d'Allemagne. Dresde. Leipzig

Qui d'autre que Napoléon aurait été capable d'affronter l'Europe coalisée au lendemain d'une déroute comme celle de Russie ? Pourtant, au cours de l'année 1813, le sort sera plusieurs fois sur le point de se déclarer en sa faveur.

1814 - Campagne de France. Exil à l'île d'Elbe



Acculé, se battant pour la première fois sur le sol français, Napoléon se montre plus que jamais à la hauteur des circonstances. Comme il l'a dit lui-même, il chausse les bottes du général de l'armée d'Italie et réalise l'une de ses plus belles

campagnes.

Le 25 mars 1814 à Fère-Champenoise, la défaite des maréchaux Auguste Viesse de Marmont et Adolphe Mortier ouvre la route de Paris aux Alliés.

1815 - Les Cent-Jours. Waterloo.

Le 18 juin 1815 à Waterloo, c'est finalement le général peut-être le plus souvent battu par l'Empereur qui fait pencher la balance : Blücher, dont l'arrivée tardive clôt le dernier chapitre de l'histoire militaire de l'Empire.

1816-1821 - Exil à Sainte-Hélène.

Mort de Napoléon

5 mai 1821 – Napoléon meurt à Sainte-Hélène, île située au milieu de l'Atlantique sud.

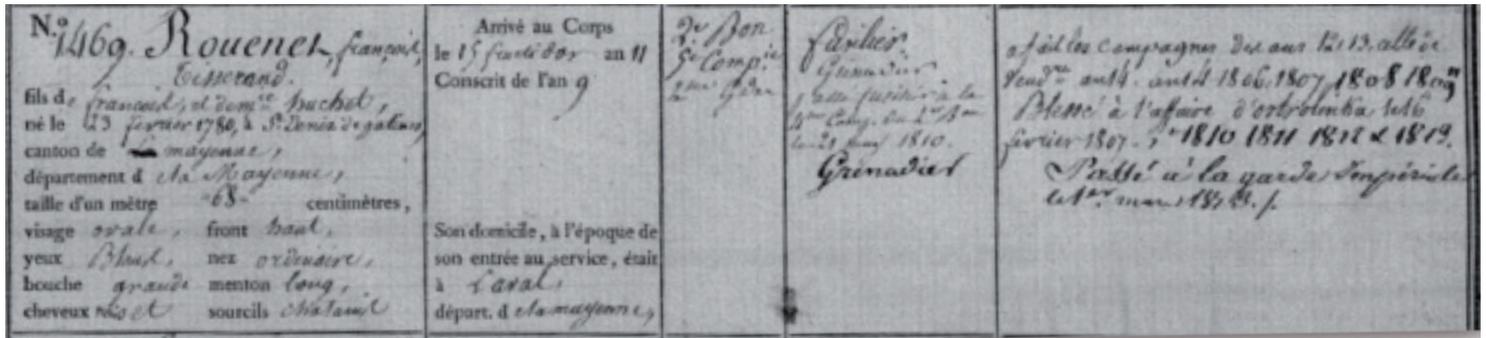


Histoire d'un soldat dyonisien au cœur des batailles napoléoniennes

Grâce à de nombreuses recherches, une liste de 88 soldats dyonisiens a pu être établie, combattants mobilisés durant l'ensemble de ces campagnes militaires. C'est leur histoire au sein de la grande Histoire qui est retracée. Et à travers ce passé de plus de 200 ans, c'est notre mémoire collective qui en ressort. L'histoire de France n'est jamais très loin de l'histoire locale. Ces jeunes dyonisiens ont participé au premier conflit important du XIX siècle, le siècle de l'Europe, 100 ans avant la première guerre mondiale.

De toutes les batailles

Un soldat dyonisien, le grenadier **François ROYNET** (ROISNET- ROUENET) né en 1780, fut de toutes les campagnes dès 1802. Fusilier au 103ème régiment d'Infanterie de ligne, il passe à la Garde Impériale le 1er mars 1813. Il est blessé le 16 février 1807 à la bataille d'Ostrolenka en Pologne et reçoit un coup de feu à la jambe gauche à Fleurus en Belgique en 1815. Devenu rentier à Saint-Denis-de-Gastines, il est médaillé de la Croix de Sainte Hélène en 1857.



Les médaillés de Sainte Hélène

La médaille de Sainte Hélène, créée par Napoléon III, récompense les 405.000 soldats encore vivants en 1857, qui ont combattu aux côtés de Napoléon 1^{er} pendant les guerres de 1792-1815.

Une douzaine de dyonisiens ont reçu la Croix de Sainte Hélène. Comme beaucoup de leurs compatriotes, ils ont été blessés ou mutilés durant les combats, voici leur histoire.

François BOIZARD, né en 1792, sergent, caporal du 150^e puis 29^e régiment d'infanterie de ligne entre le 05/06/1812 et le 31/12/1819, a fait les campagnes de 1812, 1813, 1815 (grande armée). Il est fait prisonnier de guerre entre le 27/08/1813 et le 26/08/1814 puis rentre en France. Blessé d'un coup de lance à la joue droite, d'un autre sur le coté gauche du cou et d'un troisième à la main droite, à Colbert le 27/08/1813, il est proposé pour la Croix d'honneur par le Général Lauriston le 23/08/1813. De retour dans la vie civile, il a sans cesse montré le plus grand dévouement, parfois au péril de sa vie, dans des circonstances dangereuses notamment contre des incendies. En 1852, il a sauvé devant un grand nombre d'habitants de Saint-Denis-de-Gastines, une petite fille tombée dans un puits de 12 mètres de profondeur. Il a été capitaine de la Garde Nationale de la commune pendant 14 ans et a tenu sans cesse une conduite irréprochable. Malgré tout, sa seule décoration fut la médaille de Sainte Hélène. Il était propriétaire d'une modique fortune, 1000 francs de rente. Il était le fils de François et Marie Jary.

François CHOIZÉ, né en 1790, ouvrier maçon, incorporé au 135ème régiment d'infanterie de ligne en 1813, est parti du dépôt de la caserne de la Pépinière pour Brienne, Vitry le François, Nogent sur Seine, Bard sur Aube, Reims, Montrault où il fut blessé au bras droit. Revenu en ambulance à Paris, il est évacué sur Rouen et

Fécamp, puis Evreux, d'où il est renvoyé dans ses foyers. Rentré de sous les drapeaux dans les cent jours, il a reçu son congé pour cause de blessures à Laval en 1815. Paralysé du coté gauche, il a touché 250 francs de secours viager (loi du 05/05/1869). Il était le fils de Louis et de Jeanne Moreau.

François LEFAUCHEUX, né en 1786, journalier, soldat au 4^e régiment d'infanterie de ligne du 15/03/1806 au 06/07/1809 a participé aux campagnes de 1806 à 1808 (Prusse) et de 1809 (Autriche). Sa cuisse droite a été brisée à Wagram, par un coup de feu. Il ne pouvait plus travailler et avait des difficultés pour marcher. Il a reçu une pension annuelle de 100 francs à compter du 01/07/1817. Cette somme était bien insuffisante pour subvenir aux besoins de sa famille. Il avait une fille mariée et pauvre, et un garçon maladif. Il ne possédait rien et était considéré comme indigent. Il a reçu un secours de 50 francs le 05/03/1857.

Jean SÉNÉCHAL, né en 1790, jardinier, a été fusilier à la 1^{ère} compagnie du 2^e bataillon du 93^e régiment d'infanterie de ligne du 01/05/1811 au 13/11/1814. Il a participé aux campagnes de 1811, 1812, 1813 (Russie) et a reçu un coup de feu à Smolensck le 19/08/1812 qui l'a privé presque totalement de l'usage de la main droite. Ce coup de feu lui a emporté les deux dernières phalanges des doigts médium et annulaire de la main droite. Il a également été blessé à la jambe gauche. Fait prisonnier le 05/01/1813 à Koenisberg, il a passé une année en prison où il a perdu une grande partie de ses forces. Il est rentré en France le 02/11/1814. Père d'une famille nombreuse, il était sans ressources. En date du 16/07/1856, il a perçu un secours viager de 80 francs. Il était le fils de Gabriel et de Julienne Bonjour. Il est décédé à Gorrion le 05/03/1861.

Julien BAHIER, né en 1792, journalier, est arrivé au 55^e régiment d'infanterie de ligne comme conscrit le 28/11/1812, puis au 43^e régiment d'infanterie de ligne le 17/02/1813. Blessé à Lutzen le 02/05/1813, il est réformé après cette bataille, par suite de blessures, dont l'une lui a estropié des doigts de la main droite. Il a été rayé des contrôles le 31/10/1813. En 1858, il a 66 ans, six enfants mariés et chargés de famille. Il n'a jamais joui d'aucun traitement ni gratification. Il était indigent, comme ses enfants. Il était le fils de Pierre et Renée Foubert.

Michel QUENTIN, né en 1788, journalier, cavalier

au 2^e régiment des dragons du 12/08/1807 au 30/03/1814, a participé aux campagnes de 1808 à 1813 en Espagne et en 1813 à Leipzig. Il a eu de nombreuses blessures comme l'indiquaient ses cicatrices au genou gauche et au bras droit. Sa main gauche a été estropiée par un coup de lance, et deux doigts du pied droit ont été gelés à Leipzig. Suite à ses blessures, il avait beaucoup de mal à marcher. Sans fortune et indigent, il ne gagnait presque rien : 40 francs de secours en 1849 et un secours viager de 100 francs en date du 29/06/1861. Décédé à Saint-Denis-de-Gastines le 31/03/1861, il laisse comme héritier, Angélique Nouveau, sa veuve âgée de 70 ans.

Liste des soldats dyonisiens des campagnes napoléoniennes (1804 -1815)

En 1857, ces rescapés des grandes batailles napoléoniennes faisaient partie de la liste des dyonisiens qui ont combattu dans différents régiments. Il arrivait de retrouver plusieurs conscrits dans les mêmes unités. Les registres des régiments permettent d'identifier et de connaître ces jeunes soldats de Saint-Denis-de-Gastines. Parmi cette liste non exhaustive, 28 jeunes dyonisiens sont morts soit sur les champs de batailles, soit des suites de blessures ou de maladies contractées.

NOM	PRENOM	NÉ LE (A ST DENIS)	RÉGIMENT	MATRICULE	PÉRIODE	DÉCÈS	NOTES
BAHIER	Julien	3 septembre 1792	43 ^e rég. infant. de ligne		28/11/1812-20/10/1813		Médaille de la croix de Sainte-Hélène
BAUDRON	Thomas	11 août 1789	135 ^e rég. infant. de ligne	4656	1813-1814		Rayé du contrôle le 1 ^{er} mai 1814
BEAUVAIS	Pierre				28/01/1816 – 21/04/1818	21 avril 1816	Mort à l'hôpital de Doullou
BECHÉ	François Michel	8 mars 1783	17 ^e rég. infant. de ligne	3700	5/07/1805-20/05/1807	24 décembre 1800	Mort à Czarnowo (Pologne)
BELLIER	François	26 janvier 1789	50 ^e rég. infant. de ligne	4774	30/03/1806-20/11/1808		Rayé du contrôle le 18/04/1810
BETTON	Julien	24 mars 1792	135 ^e rég. infant. de ligne	4459	1813-1814	3 mars 1814	Mort à l'hôpital militaire de Juliers
BOITTIN	Michel Julien	2 janvier 1794	43 ^e rég. infant. de ligne	10319	22/04/1811-19/04/1813		Rayé du contrôle le 28/08/1813
BOIZARD	François	8 novembre 1792	150 ^e puis 29 ^e rég. infant. de ligne	2310	05/06/1812-31/12/1819		Médaille de la croix de Sainte-Hélène
BOULAY	François Julien	5 janvier 1790	chass. cons. des départ. de l'Ouest	76	1/11/1809-21/03/1810		
BOULLAY	François Jean Baptiste	15 octobre 1793	150 ^e rég. infant. de ligne	2503	21/02/1813-18/05/1813		Prisonnier de guerre en 1813
BOURCIER	Julien	5 janvier 1790	135 ^e rég. infant. de ligne	4438	1813-1814		Rayé du contrôle le 1 ^{er} mai 1814
BOURGEOIS	Jean-Baptiste	23 février 1792	150 ^e rég. infant. de ligne	2309	21/02/1813-18/05/1813		Prisonnier de guerre en 1813
BOURGEOIS	Pierre	5 décembre 1785	17 ^e rég. infant. de ligne	4771	5/07/1805-20/05/1807		Rayé pour longue absence le 30/07/1809
BRAULT	François Julien	31 mars 1786	17 ^e rég. infant. de ligne	4772	5/07/1805-20/05/1807		Passé au 13 ^e rég. provisoire le 1/07/1808
BROCHARD	François	15 avril 1786	17 ^e rég. infant. de ligne	4774	5/07/1805-20/05/1807	13 octobre 1809	Mort à l'hôpital de la caserne Fouré
BURET	Julien	17 octobre 1791		10129	1/02/1814 – 14/03/1814	14 mars 1814	Mort à l'hôpital de Soissons
CHAUVIÈRE	Jacques	2 septembre 1791	93 ^e rég. infant. de ligne	10206	13/04/1809 – 4/05/1810		Rayé pour une longue absence le 3/12/1812
CHOISÉ	François	18 mai 1790	135 ^e rég. infant. de ligne	4600	02/11/1814-07/1815		Médaille de la croix de Sainte-Hélène

COQ (LE)	Aimable	15 octobre 1785	93ème rég. infant. de ligne	9544	13/04/1800 – 4/05/1810		Rayé pour longue absence en 1812
COLET	François	6 février 1791	93e rég. infant. de ligne	10086	13/03/1809-12/05/1812		Rayé pour longue absence le 31/12/1812
COLLET	François	30 janvier 1788	135e rég. Infant. de ligne	4634	1813-1814		Rayé du contrôle le 1er mai 1814
COQUIN	Pierre	18 janvier 1781	106e rég. infant. de ligne	2534	07/1806-11/11/1809	6 juillet 1809	Tué à la bataille de Wagram (Autriche)
COUASNON	Jacques Louis	29 avril 1793	135e rég. infant. de ligne	4466	1813-1814		Rayé du contrôle le 1er mai 1814
DOUGÉ	François Aimable	20 février 1793	43e rég. infant. de ligne	10105	22/04/1811-19/04/1813		Rayé du contrôle le 16/07/1814
COUSIN	Michel					16 juin 1810	Mort à l'hôpital siège de Ciudad Rodrigo (Espagne)
CORNU	Jean Baptiste	1 mai 1793	150e rég. infant. de ligne	2502	21/02/1813-18/05/1813		Rayé le 1er juin 1814
DAUPHIN (LE)	Julien Jacques	23 avril 1793	150e rég. infant. de ligne	2500	21/02/1813-18/05/1813		Prisonnier de guerre en 1813
DEBOND	André	4 juillet 1786		4776	18/10/1808 – 25/09/1809	25 septembre 1809	Mort à l'hôpital de Nicolsbourg (Nikolsburg- Rép. Tchèque)
DEBOND	Gilles	19 décembre 1787	150e rég. infant. de ligne	1459	21/02/1813-18/05/1813		
DOITTE	François	15 septembre 1791	135e rég. infant. de ligne	4512	1813-1814		Rayé du contrôle le 1er mai 1814
DOITTE	Julien	15/05/94	45 ^e rég. Infant. de ligne	14099	16/03/1812 – 27/04/1813		Prisonnier de guerre le 20/05/1813
DUCHESNAY	Jean	17 août 1794	45 ^e rég. infant. de ligne		21/04/1813-31/12/1819		Médaille de la croix de Sainte Hélène
DUFOUR	Michel	6 octobre 1784	17e rég. infant. de ligne	3701	5/07/1805/20/05/1807	30 mars 1806	Mort dans l'incendie
DURAND	Julien	20 décembre 1785	17e rég. infant. de ligne	4770	5/07/1805/20/05/1807	13 avril 1807	Mort à l'hôpital militaire de Cust'n (Prusse)
DURAND	René	14 mars 1796	50e rég. infant. de ligne	4925	20/11/1808 – 27/02/1812	26 avril 1809	Mort à l'hôpital de Cambrai
DURAND	René	17 janvier 1785	17e rég. infant. de ligne	3705	5/07/1805/20/05/1807	17 avril 1807	Mort à l'hôpital de Montreuil sur mer
DURAND	Pierre	14 juin 1793	135e rég. infant. de ligne	4609	1813-1814	26 février 1814	Mort à l'hôpital militaire de Juliers
FAUVELLE	Jean	10 octobre 1793	135e rég. infant. de ligne	4465	1813-1814	6 mars 1814	Mort à l'hôpital militaire de Juliers
FINOT	François	7 janvier 1781	17e rég. infant. de ligne	3004	5/07/1805/20/05/1807		A été reformé le 5/08/1806
FOUCHER	René	27 mai 1785	150e rég. infant. de ligne	1863	21/02/1813-18/05/1813		Prisonnier de guerre en 1813
GAGNARD	Gilles	14 juin 1793	43e rég. infant. de ligne	10636	22/04/1811-19/04/1813		Rayé du contrôle le 31/08/1813
GAIGNARD	Michel	27 octobre 1795	10 ^e rég. de tirailleurs de la jeune garde		30/03/1814-01/06/1816		Médaille de la croix de Sainte Hélène
GAIGNARD	René	25 février 1790	135e rég. infant. de ligne	4597	1813-1814		Réformé le 13 avril 1813
GARREAU	François	5 mars 1795	135 ^e rég. puis 21 ^e rég d'infan. de ligne		11/1813-06/1816		Médaille de la croix de Sainte Hélène
GARREAU	Guillaume	6 octobre 1793	135e rég. infant. de ligne	4412	1813-1814		Passé au 21e régiment de ligne le 22 juin 1814
GAUTIER	René				21/12/1809 – 20/01/1810	20 janvier 1810	Mort à l'hôpital de Malinor
GESLIN	Pierre	4 mai 1793	43e rég. infant. de ligne	10386	22/04/1811-19/04/1813		Rayé du contrôle le 11/05/1813
GODEAU	Michel	20 mars 1792	150e rég. infant. de ligne	2073	21/02/1813-18/05/1813	22 juillet 1812	Mort à l'hôpital de Leipzig (Allemagne)
GOURDELIER	Michel	21 août 1787	150e rég. infant. de ligne	1487	21/02/1813-18/05/1813		Prisonnier de guerre en 1813
GOURDIER	Guillaume	4 janvier 1793	135e rég. infant. de ligne	4462	1813-1814	14 février 1814	Mort à l'hôpital militaire de Juliers

GOURDIER	Jean Baptiste Marin	24 juin 1783	93ème rég. infant. de ligne	9496	13/04/1809 – 4/05/1810		Rayé pour longue absence en 1812
GUERRIER	François	20 juillet 1792	46e rég. infant. de ligne	14321	16/03/1812 – 27/04/1813		Prisonnier de guerre le 29/09/1813
GUICHARD	Jean François	15 janvier 1786	17e rég. infant. de ligne	5055	5/07/1805-20/05/1807		Passé au 13 rég. provisoire le 1/07/1808
GUILLEUX	Michel	20 juillet 1785	50e rég. infant. de ligne	4927	20/11/1806-27/02/1812	15 novembre 1810	Mort à l'hôpital de Bernardeau à Salamanque (Espagne)
GUYARD	Joseph	14 novembre 1794	46e rég. infant. de ligne	14092	16/03/1812 – 27/04/1813	4 avril 1814	Mort à l'hôpital de Magdebourg (Allemagne)
HAMON	Jean	8 octobre 1789	135e rég. infant. de ligne	4661	1813-1814		Rayé du contrôle le 01/05/1814
HARDOUIN	François		46e rég. infant. de ligne	14207	16/03/1812 – 27/04/1813		Prisonnier de guerre le 30/08/1813
HARDY	François	18 août 1782	5eme rég. infant. de ligne	4289	30/07/1805-9/05/1807	23 octobre 1806	Mort à l'hôpital militaire à Raguse (Croatie)
HERCENT	Jean	29 décembre 1793	135e rég. infant. de ligne	4467	1813-1814		Rayé du contrôle le 01/05/1814
JUBIN	Julien	26 août 1793	135e rég. infant. de ligne	4470	1813-1814		Rayé du contrôle le 01/05/1814
JOURDIN	Jean	28 mai 1791	93ème rég. infant. de ligne	10205	13/04/1809 – 4/05/1810		Rayé pour une longue absence le 31/12/1812
LALAIRE	Charles	25 octobre 1791	135e rég. infant. de ligne	4512	1813-1814		Rayé du contrôle le 01/05/1814
LAMBERT	François	7 mai 1786	12ème régiment d'infanterie de ligne	3868	08/06/1807-22/06/1807	22 juin 1807	Mort à l'hôpital militaire de Wroclaw
LAVANDIER	François Jean	3 septembre 1790	chass. cons. des départ. de l'Ouest	75	1/11/1809-21/03/1810	28 juillet 1810	Mort à Bayonne
LEFAUCHEUX	François René	25 février 1786	4 ^e rég. infant. de ligne		15/03/1806-06/07/1809		Médaille de la croix de Sainte-Hélène
LEFEBVRE	René	2 mai 1791	93e rég. infant. de ligne	10121	13/03/1809-12/05/1812		Rayé du contrôle le 20/06/1811
LEMONNIER	François	6 février 1791	93e rég. infant. de ligne	10111	13/03/1809-12/05/1812		Rayé pour longue absence le 31/12/1812
LOCHU	Louis	1 septembre 1793	43e rég. infant. de ligne	10353	22/04/1811-19/04/1813		Rayé du contrôle le 31/08/1813
MARIN	François	27 novembre 1795	43e rég. infant. de ligne	10349	22/04/1811-19/04/1813		Rayé du contrôle le 2/05/1813
MENARD	René	1 avril 1791	150e rég. infant. de ligne	1598	21/02/1813-18/05/1813		Prisonnier de guerre en 1813
MORIN	Augustin (Auguste)	14 juillet 1794	25e rég. infant. de ligne	48		23 novembre 1813	Mort à l'hôpital de Mayenne
NOUVEAU	Jean	1785	4 ^e rég. infant. de ligne	6332	13/05/1809-11/06/1811		Rayé du contrôle le 26/12/1806
PALASTRE	Pierre Jean	9 septembre 1785	150e rég. infant. de ligne	2202	21/02/1813-18/05/1813	27 décembre 1812	Mort à l'hôpital de Bruges (Belgique)
PIAU	Jean Baptiste	1 ^{er} septembre 1794	45e rég. infant. de ligne	14103	16/03/1812 – 27/04/1813		Prisonnier de guerre le 16/09/1813
POISSON	François	20 mars 1794	46e rég. infant. de ligne	14087	16/03/1812 – 27/04/1813	24 avril 1814	Mort à l'hôpital de Magdebourg (Allemagne)
POISSON	Jean	9 octobre 1775				17 octobre 1806	Mort à Wien (Vienne), Autriche
POTTIER	François	27 juillet 1794	46e rég. infant. de ligne	14090	16/03/1812 – 27/04/1813		Prisonnier de guerre le 20 décembre 1813
POTTIER	Michel Pierre	18 mars 1794	46e rég. infant. de ligne	14089	16/03/1812 – 27/04/1813	22 juillet 1813	Mort à l'hôpital d'Hanovre (Allemagne)
QUENTIN	Michel	28 décembre 1785	2 ^e rég. des dragons		12/06/1807-30/03/1814		Médaille de la croix de Sainte-Hélène
QUINTON	François	22 mars 1793	43e rég. infant. de ligne	10367	22/04/1811-19/04/1813		Rayé du contrôle le 31/08/1813
RAGOT	Pierre	25/07/1794	46e rég. infant. de ligne	14081	16/03/1812 – 27/04/1813		Prisonnier de guerre le 01/09/1813
RICHARD de VILLIERS	Jean Jacques Edouard	26 janvier 1792	3 ^e rég. des gardes d'honneur		01/07/1813-15/05/1814		Médaille de la croix de Sainte-Hélène

ROMAGNIER	Jean Denis	15 juin 1793	43e rég. infant. de ligne	10642	22/04/1811-19/04/1813		Rayé du contrôle le 1/03/1814
ROYER	Jean	1791			5 ^e 1 ^{er} /1813 – 29/11/1813	29 novembre 1813	Mort à l'hôpital de Lambourg
ROYER (LE)	Louis Michel	8 juin 1788	150e rég. infant. de ligne,	1585	21/02/1813-18/05/1813		Incorporé dans le 8ème Régiment d'infanterie à pied
ROYNET	François	23 février 1779	103 ^e rég d'infan. 1 ^{er} rég chasseurs à pied garde		15/07/1802 02/09/1815		Médaillé de la croix de Sainte Hélène
SENECHAL	Jean	5 février 1790	93 ^e rég infant. de ligne		01/05/1811-13/11/1814		Médaillé de la croix de Sainte Hélène
TONNELIER	Etienne	19 décembre 1795	43e rég. Infant. de ligne	10339	22/04/1811 19/04/1813		Rayé du contrôle le 28/08/1813
TREHET	Jean	4 juillet 1788	50e rég. infant. de ligne	4588	20/11/1808 – 27/02/1812		Rayé du contrôle le 28/12/1808

Sources - Archives - Photos :

- les soldats des guerres napoléoniennes : memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr
- Les campagnes napoléoniennes : napoleon-empire.net
- les médaillés de Saint Hélène : stehelene.org
- Les Archives départementales de la Mayenne - lamayenne.fr
- Wikipédia - Encyclopédie libre : wikipedia.org
- Tableaux des batailles napoléoniennes

CHANSON SUR SAINT-DENIS-DE-GASTINES (1920)

Louis POISSON (né en 1899) écrit une chanson sur sa commune natale lors de son service militaire en 1919-1920, à Saint-Germain-en-Laye. Il est le fils d'Émile Louis POISSON (1872-1935) et de **Marie GESBERT**, épiciers à Saint-Denis-de-Gastines.

La chanson de **Louis POISSON** reprend de nombreux noms de villageois et leur métier. Ce texte original est le reflet de l'activité de la commune de Saint-Denis-de-Gastines, juste après le terrible conflit de la première guerre mondiale (1914-1918) et à l'aube des années folles (1920-1930).

Tout Saint Denis y passera

I^{er} couplet

Puisque vous le permettez Messieurs je m'en vais vous chanter.

Sans me faire prier bien vite.

Sa mérite

De très nombreux commerçants qui sont tous bons enfants et sont toujours mes amis.

Vive Saint Denis (bis)

II^e couplet

Bahier M^e Bourcier Laigneau vous vendront du cidre sans eau.

Mme Lecourt vend de la goutte oui sans doute

Macé Reimbert Rabineau

Vous vendront du vin nouveau

Rivière vend café très bon

Tout comme Chochon (bis)

III^e couplet

Agent d'affaire c'est Dubois

Péan Poisson marchand de bois

Brière vend motocyclette bicyclette

David Grosse Lemarié boulangent pain de qualité

Palicot mécanicien

Tout comme Meslin (bis)

IV^e couplet

Bailleul est boucher plein d'art

Tout comme les frères Bernard

L'Huissier Baglin font croupière et dossière

Bouvier Brière et L'oiseau

vous vendront guide et cordeau

Fotographe bon enfant

C'est M^e Durand (bis)

V° couplet

A la carrière c'est Gontier
Marc Renard sont chapeliers
Laurent Léon font des chaises à leur aise
Trohel charcutier très bon
Lelandais vend du charbon
Pivette Durand horlogers
Laurent marbrier (bis)

VI° couplet

Les Houdusse Aubry Bourcin Jubin charpentier
malin
Aubry Gesbert font charrette et brouette
Marc Pelé et Souhard fabrique traine sans retard
Morin Rocton font chaudrons
Tout comme Simon (bis)

VII° couplet

Guyard Derieux et Royer
font bottines bottes et souliers
Henri Jouis vend vin en tonne en bonbonne
Dufour achète les chevaux
Pour la cire c'est Loiseau
Courteille en vend aussi
Tout comme Nourry (Bis)

VIII° couplet

Fauvet Levêque Bahier Petit Renard perruquet
Huchet seulement descorte fait la corde
Messieurs Letourneux Tronchot
vous vendront draps très beau
Qui vous vend du bon engrais
C'est M^e Jousset (bis)

IX° couplet

L'Huissier mène les pompiers
Facteurs Tronchot et Royer
de notre bonne gymnastique
sympathique
Georges Jouis est moniteur
Chochon est maitre fossoyeur
Belloche caviste noté
Tout comme Macé (bis)

X° couplet

Rabineau plante des choux
Morrisset dans les prix doux
Comme Dupont Guyard jardine
En sourdine
Raimbert tire le bordeau
Tout comme maître Rondeau
Un bon peintre sacrédié
C'est maitre Guerrier (bis)

XI° couplet

Hotels Juère Chesnel et Jardin
Poisson Renard et Lebrun
Les Aubry vendent la chandelle
Vermicelle
Courteille Chouanel Garreau Pivette Gontier
vendent pruneau
Poisson Renard épiciers
Tout comme Laumondais (bis)

XII° couplet

Bourcier Cléret et Gandon
Les Laurents font les moissons
Guyard Léon font très chouette maisonnette
Legodet Papoin Thureau
Vous fournissent un caveau
Meunier c'est Gousset Goussin
Tout comme Martin (bis)

XIII° couplet

Meslin Jourdin et Farouault
Sont tous trois bons maréchaux
Boulay vous fera des meubles
Pour immeubles
Boittin travaille le sapin
Tout comme maitre Babin
Gruyer vend tabac très bon
Tout comme Quinton (bis)

XIV° couplet

Guyard taille pantalon
Lesaulnier expert très bon
Deniau fait son service dans la police
Bon chef de gare c'est Mohin
M^r Mohamed bon médecin
Mais qui reçoit notre nouveau né
C'est Berthe Bahier (bis)

XV° couplet

Lévêque Bahier Tonnelier Gandon Trottin bons
taupiers
Foisnel Fauvel balaient les rues et avenues
Chevillart Lagoutte Pichot Portais Tourneux font
sabots
Un chiffonnier rigolo
Je crois que c'est Garreau (bis)

XVI° couplet

Lemoine est très bon courrier
Laurent connaît son métier
Nos écoles sont très belles et modèles
M^e Alliot bon notaire
Moreau est vétérinaire
Bonne laveuse certainement
C'est Marie Johan (bis)

XVII° couplet

A St Denis la jeunesse est gentille
je le confesse les jeunes filles sont amoureuses et
affables
Un beau suisse c'est Causaru
Bon hongreur c'est Echivard
Palicot qui à du cœur
Est bon vidangeur (bis)

XVIII° couplet

Puisque vous me faites l'honneur de rappeler le
chanteur vers vous je reviens docile c'est facile
Du théâtre les artistes
Vous quittant seront bien tristes
Et avec moi sapristi
Crient vive St Denis (bis)

Louis Poisson



Louis POISSON
au service militaire (vers 1920)

Ce texte manuscrit est retranscrit avec une interprétation possible de certains noms et mots. (orthographe et grammaire).

A notre connaissance, l'air et le rythme de la chanson ne sont pas connus.

Remerciements : Archives et documents de Mme Mr Christine Didier POISSON, de Bourges (Cher) - Source complémentaire recensement 1911 (Archives 53).



Découvrez sur le site internet Généalogie Dyonisienne des articles issus des nombreux bulletins communaux et des articles originaux.

Les origines et l'histoire de la commune, l'église, les châteaux, les écoles, les lieux-dits, la gare, les carrières de pavés, etc...

Des archives : les recensements, les différentes guerres, les personnages illustres, les maires et notaires, les métiers d'autrefois, etc...

Une partie généalogie permet de retrouver nos ancêtres ayant vécu à Saint-Denis-de-Gastines ou dans les communes des alentours...

site internet : www.genealogie-dyonisienne.fr

Tarifs communaux 2018

LOCATIONS SALLE GEORGES CHRETIEN - 2018

PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES DE SAINT DENIS DE GASTINES

Bal	115,37
Mariage, Baptême, Communion, Repas de famille :	
. Location de base jusqu'à 50 personnes	184,47
. Prix par personne au-dessus de 50	1,29
Banquet, Repas de société, Soirée Familiale, Buffet	184,47
Concours de cartes, loto, tombola :	
. Petite salle seulement	81,31
. Toute la salle	115,37
Vin d'honneur (Privé)	70,14
Réunion, Assemblée Générale (Sociétés)	64,45
Réunion, Assemblée Générale (Privés)	104,14
Spectacle de variétés (par jour)	126,76
Repas de famille le lendemain d'un mariage, d'une communion	104,14
Soirée dansante des Aînés par soirée	39,07
Sono : chèque caution	349,67
Sono : location	46,42

LOCATION DE TERRAINS (DROITS DE PLACE)

Droits de place :	
. Marchand ambulant :	
- de 0 à 20 m ²	10,24
- plus de 20 m ²	20,60
- forfait annuel	51,47

SERVICE FUNERAIRE

Concession : . 30 ans	145,20
. 50 ans	200,03
Concession colombarium 15 ans	324,59
Concession caviurne : 30 ans	109,27
Taxe Funéraire :	
. Location caveau provisoire par jour	1,27
Assistance à la mise en bière quand il y a transport hors de la localité de décès ou de dépôt	
Assistance à l'exhumation d'un corps, à sa translation et à sa réinhumation	25,94

PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES EXTERIEURES

Mariage, Baptême, Communion, Repas de famille :	
. Location de base jusqu'à 50 personnes	320,01
. Prix par personne au-dessus de 50	1,29
Banquet, Repas de société, Soirée familiale, buffet :	
. Location de base jusqu'à 100 personnes	473,08
. Prix par personne au-dessus de 100	1,29
Vin d'honneur (Privé)	129,90
Réunion, Assemblée Générale	154,14
Spectacle de variétés (par jour)	189,02
Repas de famille le lendemain d'un mariage	189,02

Les consommations d'électricité seront facturées aux utilisateurs. Un relevé sera fait avant et un autre après la manifestation. Facturation suivant tarifs EDF en référence aux factures reçues pour les mêmes périodes.

RESTAURANT SCOLAIRE

Repas maternelles et primaires	3,70
Repas maternelles et primaires mercredis et vacances avec goûter	4,18
Apprentis	5,67
Ouvriers, employés	9,43

AFFAIRES SCOLAIRES

Fournitures scolaires (par élève)	42,00
Classe Découverte (par élève)	18,12
Cadeau de Noël (par élève)	15,38

Tarifs communaux 2018

AFFAIRES SCOLAIRES

	Tarif 1*	Tarif 2
Périscolaire par enfant (forfait semaine)	5,81	5,59
Centre de loisirs mercredis scolarisés		
Par enfant (de la commune ou scolarisé à Saint-Denis-de-Gastines)	1,99	1,96
Par enfant (hors commune ou non scolarisé à Saint-Denis-de-Gastines)	2,46	2,43
Centre de loisirs petites vacances		
Par enfant (de la commune ou scolarisé à Saint-Denis-de-Gastines)	3,97	3,90
Par enfant (hors commune ou non scolarisé à Saint-Denis-de-Gastines)	4,90	4,86
Centre de loisirs vacances d'été		
Par enfant (de la commune ou scolarisé à Saint-Denis-de-Gastines)		
. Semaine de 4 ou 5 jours	60,18	59,58
. Semaine incomplète par jour	19,30	19,13
. Semaine de camp (seule) repas compris	147,87	146,42
. Semaine de camp si 5 jours de présence en plus	122,50	121,31
. Semaine de camp de 3 jours	103,25	102,27
. Semaine de camp de 3 jours + 2 jours la même semaine	122,50	121,31
Centre de loisirs vacances d'été		
Par enfant (hors commune ou non scolarisé à Saint-Denis-de-Gastines)		
. Semaine de 4 ou 5 jours	63,04	62,40
. Semaine incomplète par jour	21,68	21,48
. Semaine de camp (seule)	185,25	183,42
. Semaine de camp si 5 jours de présence en plus	151,56	150,08
. Semaine de camp 3 jours	127,12	125,90
. Semaine de camp de 3 jours + 2 jours la même semaine	151,56	150,08
Service jeunesse		
- Cotisation annuelle	12,84	11,64
- Cotisation ponctuelle par activité		

Nouvelles activités périscolaires (pour l'année)

10 € / famille pour 1 enfant
20 € / famille pour 2 enfants et +

Tarif 1* : Revenus soumis au barème de l'impôt - ligne 14
Tarif 2* : Revenus non soumis au barème de l'impôt - ligne 14 (justification feuille d'impôt à fournir au secrétariat.)

SUBVENTIONS COMMUNALES - 2017

A.P.E.L.:	300,00 €
O.G.E.C. : 70 980,00 € et 1 965,60 € pour temps activités périscolaires (T.A.P.)	
Amicale Gastinaise :	1 613,60 €
Jeune Garde basket :	1 860,00 €
- subvention participation animateur :	1 140,00 €
Canom :	300,00 €
Jeune Garde football :	1 545,00 €
Jeune Garde tennis :	300,00 €
Jeune Garde tennis de table :	300,00 €
Judo :	930,00 €
+ subvention participation animateur :	1 140,00 €
Vélo Club Gastinais :	300,00 €
Endurathlon :	1 500,00 €
Orchestre d'Harmonie :	1 000,00 €
Au Foin de la Rue :	10 800,00 €
Dyanisos :	300,00 €
Association pour l'Organisation du Temps Libre à la Maison de Retraite :	150,00 €
Société de Chasse :	300,00 €
Gaule Gastinaise :	300,00 €
Ecole de pêche :	450,00 €
A.D.A.S.S.C. :	300,00 €
C.C.A.S. :	150,00 €
Amicale des Sapeurs-pompiers :	300,00 €
- Départ du Chef de Centre :	300,00 €
Amicale des Anciens Combattants	
AFN et Autres Conflits :	300,00 €
Comité des commerçants et artisans :	300,00 €
Groupement de défense des cultures et de lutte contre les nuisibles :	300,00 €
Cotisation communale fédération	402,47 €
Familles Rurales :	300,00 €
A.D.M.R. St Denis de Gastines :	5 100,00 €
Créajoux :	150,00 €
FF de randonnée :	100,00 €
Comice Agricole du Pays d'Ernée :	500,00 €
Association de jumelage Pays d'Ernée :	100,00 €
Prévention routière :	300,00 €
Don du sang Ernée :	50,00 €
S.P.A. Laval :	50,00 €
Synergies :	300,00 €



RECENSEMENT

de la population 2018

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,8 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

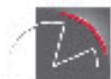
- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez soigneusement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**

 **Insee** & votre commune

Recensement de la population

Du 18 janvier au 17 février 2018, les 3 agents recenseurs :

- Mme **Rolande BAHIER**
- Mr **Etienne CHENE**
- Mme **Liliane GUÉRIN**

Avec Mme **Nathalie POUTEAU**, coordinatrice communale, se rendront au domicile des dyonisiennes et dyonisiens pour le recensement de la population. Nous comptons sur vous pour leur réserver un bon accueil.



Les assistantes maternelles sur notre commune



Vous recherchez une assistante maternelle pour accueillir votre enfant ?

Voici la liste des assistantes maternelles sur Saint-Denis-de-Gastines, qui vous proposent 36 places :

- Mme **BEDOUET Annie** - 3, rue des Lavandières
- Mme **CHRETIEN Maud** - 16, rue de Bretagne
- Mme **LHUISSIER Michelle** - Blanche Noë
- Mme **MARTIN Léone** - 9, rue de la Fontaine
- Mme **MOULE Nadia** - 28, rue des Roses
- Mme **PAILLARD Christine** - La Grulière
- Mme **PERRIER Rachel** - La Rostièrre
- Mme **ROBLIN Sylvie** - 8, impasse des Violettes
- Mme **VALENTIN Anita** - 24, rue de Bretagne

Info Trésorerie



A compter du 1^{er} janvier 2018, la Trésorerie d'Ernée devient une Trésorerie Municipale.

Elle assurera le recouvrement des produits communaux et intercommunaux (cantines, garderie, ordures ménagères, eau et assainissement etc.)

Elle n'assurera plus le recouvrement de l'impôt sur les revenus, la taxe d'habitation et de la taxe foncière.

Cette mission sera dévolue au Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Mayenne, communément encore appelé Centre des Impôts.

Pour rappel, le seuil fixé rendant obligatoire le paiement en ligne ou par prélèvement est de 1000

euros pour 2018 et sera de 300 euros en 2019. Par ailleurs, le seuil pour payer en numéraire à la caisse de la Trésorerie, pour tout type de produit reste fixé à 300 euros.

La gestion de l'Hôpital est également transférée à la Trésorerie de Mayenne Centres Hospitaliers.

La gestion du recouvrement de l'impôt et des produits hospitaliers (délais de paiements) ne relèvera donc plus de la compétence de la Trésorerie d'Ernée. Les demandes devront être adressées au service compétent.

Déchetterie - 2018

OUVERTE TOUS LES LUNDIS
DE 16 H 30 À 17 H 30



JANVIER

Vendredi 26
de 15h à 16h30

Samedi 27
de 15h à 17h

Fermée
le Lundi 1^{er} Janvier

FÉVRIER

Vendredi 23
de 15h à 16h30

Samedi 24
de 15h à 17h

MARS

Vendredi 23
de 15h à 16h30

Samedi 24
de 15h à 17h

AVRIL

Vendredi 27
de 15h à 16h30

Samedi 28
de 15h à 17h

Fermée le Lundi 2 Avril
Ouvrte tous les Samedis
de 11h à 12h

MAI

Vendredi 25
de 15h à 16h30

Samedi 26
de 15h à 17h

Fermée le Lundi 21 Mai
Ouvrte tous les Samedis
de 11h à 12h

JUIN

Vendredi 22
de 15h à 16h30

Samedi 23
de 15h à 17h

Ouvrte tous les Samedis
de 11h à 12h

JUILLET

Vendredi 27
de 15h à 16h30

Samedi 28
de 15h à 17h

Fermée le Samedi 7 Juillet
Ouvrte tous les Samedis
de 11h à 12h

AOÛT

Vendredi 24
de 15h à 16h30

Samedi 25
de 15h à 17h

Ouvrte tous les Samedis
de 11h à 12h

SEPTEMBRE

Vendredi 21
de 15h à 16h30

Samedi 22
de 15h à 17h

Ouvrte tous les Samedis
de 11h à 12h

OCTOBRE

Vendredi 26
de 15h à 16h30

Samedi 27
de 15h à 17h

NOVEMBRE

Vendredi 23
de 15h à 16h30

Samedi 24
de 15h à 17h

DÉCEMBRE

Vendredi 21
de 15h à 16h30

Samedi 22
de 15h à 17h

Fermée le Lundi 24
Décembre



Jours fériés : décalage du jour de collecte des ordures ménagères.

La collecte des ordures ménagères n'est pas assurée les jours fériés. Lorsqu'un jour est férié dans la semaine, la collecte de ce jour est décalée au lendemain. La collecte des jours suivants est également décalée au lendemain jusqu'au samedi inclus.



Actions éco-exemplaires des professionnels

Depuis 2016, la Communauté de communes de l'Ernée développe un programme visant à identifier, valoriser et développer les actions exemplaires de gestion des déchets des entreprises du territoire.

Des supermarchés et boulangeries du territoire valorisent leurs invendus de pain grâce à la collecte de l'association Pain contre la faim. Cette matière est ensuite vendue à un élevage comme alimentation animale.



Un menuisier a mis en place plusieurs formes de valorisation de ses déchets de bois. Ils sont valorisés dans les fours d'une boulangerie traditionnelle ou transformés en copeaux de bois ou encore utilisés par un agriculteur comme litière pour le bétail pour ce qui est de la sciure.



De nombreuses entreprises utilisent le don aux particuliers pour faire évacuer les différents contenants comme les cartons, les cagettes mais également les invendus (fruits et légumes abimés...).



Dernier exemple, un pépiniériste a organisé avec ses clients (paysagistes) un système de récupération des pots encore utilisables.

Afin de réduire ou valoriser des déchets produits dans le cadre de votre activité professionnelle, la Communauté de communes de l'Ernée peut vous accompagner dans cette démarche.

N'hésitez pas à contacter le service environnement au 02 43 05 24 53.

Stop aux dépôts sauvages autour des conteneurs semi-enterrés

Les conteneurs semi-enterrés pour la collecte des ordures ménagères sont en place depuis maintenant plus de 2 ans. Nous avons constaté, depuis quelques mois, une augmentation des incivilités aux abords de ces points de collecte.

Nous vous rappelons que les ordures ménagères sont à déposer dans ces conteneurs en sac de maximum 60 L. Les cartons ou objets de grandes tailles doivent être déposés en déchèterie.

Tout dépôt sauvage ou dépôt au pied des conteneurs est passible d'amendes !

Nous comptons sur la responsabilité de chacun pour que ces sites redeviennent des lieux de tri et de dépôts d'ordures ménagères propres et respectueux.



UNE QUESTION SUR LE LOGEMENT



LE 1^{ER} MARDI DE CHAQUE MOIS
DE 14H A 16H

GRATUIT

à la Communauté
de communes
de l'Ernée

L'Ernée
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

 Point
renovation
info service

4 interlocuteurs Une seule permanence



SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

SOLIHA

Il guide les propriétaires qui souhaitent bénéficier d'une aide financière, technique. Il vous indique les critères d'éligibilité, vous oriente dans la nature des travaux à engager et vous aide pour le montage des dossiers (aides ANAH, Région, Habiter Mayenne).

Contact : contact.mayenne@solihha.fr / 02 43 91 19 91

L'ADIL

L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement offre une information gratuite, neutre et complète sur les problèmes d'ordre juridique, fiscal ou financier ayant trait au logement.

Contact : adil53@wanadoo.fr / 02 43 69 57 00 www.adil53.org



adil
de la Mayenne



Le CAUE

Pour vous accompagner dans votre projet de réhabilitation ou de construction, le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) vous propose des conseils avec leur architecte-conseil.

Contact : CAUE53@wanadoo.fr / 02 43 56 41 79
www.caue53.com

L'Espace Info-énergie

Il donne des conseils personnalisés, gratuits et neutres sur toutes les questions liées à l'efficacité énergétique et la protection de l'environnement.

Contact : synergies-ene@orange.fr / 02 52 46 00 00
www.info-energie-paysdelaloire.fr



INFO-ÉNERGIE
PAYS DE LA LOIRE

Plus d'infos : www.cc-lernee.fr - 02 43 05 98 80



JANVIER

Vendredi 12 :
AG - Vélo Club

Lundi 29 :
AG AFN – Autres Conflits

FÉVRIER

Jeudi 1 :
AG - Club des Aînés

Samedi 3 :
Soirée familiale (Football / Basket)

Samedi 17 :
Soirée familiale
(Société de chasse)

Lundi 26 :
Concours de Belote
(Club des Aînés)

MARS

Dimanche 4 :
Repas du CCAS

Vendredi 9 :
Loto (Service Jeunesse)

Dimanche 18 :
Après-midi dansant
(Club des Aînés)

Jeudi 22 :
Oûie - Spectacle de la 3^e

Vendredi 30 :
Rencontre Dyonisienne

AVRIL

Jeudi 5 :
Repas (Club des Aînés)

Samedi 7 :
Soirée familiale
(Amicale Gastinaise)

Samedi 14 :
Concert (Harmonie)

Vendredi 20 :
Loto (ADASSC)

Samedi 28 :
Bal (Dyonisos)

MAI

Mardi 8 :
Concours de pétanque
(A.F.N Autres Conflits)

Jeudi 10 :
Tournoi familial (Football)

Samedi 12 :
Tournoi familial (Basket)

Dimanche 13 :
Après-midi dansant
(Club des Aînés)

Lundi 21 :
Concours de Pêche
(Gaule Gastinaise)

Samedi 26 :
Le noir in'Ouie
(Animation Bibliothèque)

JUIN

Samedi 2 :
Fête de la Pêche
(Gaule Gastinaise)

Dimanche 17 :
Fête des écoles (APEL)

Dimanche 24 :
Vide grenier
(Amicale Gastinaise)

Samedi 30 :
Repas (Sapeurs pompiers)

JUILLET

Vendredi 6 et Samedi 7 :
Festival Au Foin de la Rue

Vendredi 13 :
Tour de France

Samedi 21 et Dimanche 22 :
Endurathlon (Vélo Club)

AOÛT

Mercredi 15 :
Fête de la Moisson (Harmonie)

Samedi 25 :
Concours de pétanque
(Société de chasse)

SEPTEMBRE

Samedi 8 :
Soirée familiale
(Comité des Fêtes)

Dimanche 9 :
Animation (Comité des Fêtes)

Dimanche 16 :
Concours de pétanque
(Amicale Gastinaise)

OCTOBRE

Jeudi 4 :
Repas (Club des Aînés)

Samedi 6 :
Retour bénévoles (Foin de la Rue)

Dimanche 7 :
Après-midi dansant
(Club des Aînés)

Samedi 20 :
Soirée familiale (Harmonie)

Dimanche 21 :
Spectacle (Dyonisos)

NOVEMBRE

Samedi 3 :
Soirée familiale
(Comité des Commerçants
artisans services)

Dimanche 11 :
Banquet (AFN et autres Conflits)

Samedi 17 :
Concert Ste Cécile (Harmonie)

Samedi 24 :
Soirée familiale (OGEC)

Lundi 26 :
Concours de belote
(Club des Aînés)

DÉCEMBRE

Samedi 1 :
Repas Ste Barbe
(Sapeurs-Pompiers)

Samedi 15 :
Animation des commerçants

Samedi 22 :
Bal (Dyonisos)



AMICALE GASTINAISE

L'association des parents d'élèves de l'école publique Jacques Prévert souhaite la bienvenue aux nouvelles familles. Elle souhaite également une excellente année à l'équipe pédagogique :

- Mme **Le Crenay** s'occupe de la classe maternelle-CP ainsi que de la direction. Elle sera assistée par Mme **Jacqueline Chêne**, ATSEM.

- Mme **Claire Lemerrier** a en charge la classe de CE1-CE2-CM1-CM2. M. **Lemonnier Thibault** prendra en charge la classe tous les lundis.

L'amicale est une association conviviale, composée de parents de l'école, ayant pour objectif de recueillir des fonds pour soutenir les projets des enseignants.

Les manifestations 2016-2017 (vide-grenier, repas dansant) ont permis de réunir des fonds afin de mener à bien les futurs projets.

L'année précédente, les enseignantes ont proposé aux élèves un projet sur le cirque.

Cette année, la classe de Mme Lemerrier va pouvoir partir en classe de neige courant janvier.

Nous souhaitons remercier vivement les parents, le corps enseignant ainsi que le conseil municipal sans qui tout ceci ne serait pas possible.

Cette année, nous comptons encore sur toutes les bonnes volontés afin d'organiser les nouvelles manifestations :

- **Repas dansant : 7 avril 2018**
- **Vide grenier : 24 juin 2018**
- **Concours de pétanque : 16 septembre 2018**

APEL

Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre

Avec le même enthousiasme, les membres de l'APEL sont toujours présents et continuent leurs actions, contribuant ainsi au dynamisme de l'école St Joseph - Ste Jeanne d'Arc.

L'année scolaire est marquée par divers projets, événements... Les fonds récoltés participent au financement d'achats de matériel pédagogique, de jeux d'extérieur, de projets, de sorties scolaires... Ainsi, l'ensemble des familles bénéficient de réductions pour les sorties et projets. Les élèves disposent de matériels, livres, jeux plus récents... contribuant à leur développement et à leur épanouissement.

le bureau de l'amicale est composé de :

- *Président* : M. **David ROUSSELET**
- *Vice-présidente* : Mme **Magalie RIGOUIN**
- *Trésorière* : Mme **Chantal CHEMINANT**
- *Trésorier adjoint* : M. **Jonathan SEPRE**
- *Secrétaire* : Mme **Élisabeth POUSSET**
- *Secrétaire adjointe* : Mme **Mylène ROBLIN**
- *Membre active* : Mme **Aurélie CERISIER**



Le bureau de l'APEL pour l'année scolaire 2017-2018 :

- *Présidente* : Mme **Laura GOBBE**
- *Vice-présidente* : Mme **Céline DURAND**
- *Trésorière* : Mme **DELANGLE Mélanie**
- *Trésorière adjointe* : Mme **Mélanie BRANEYRE**
- *Secrétaire* : Mme **DELANGLE**
- *Secrétaire adjointe* : Mme **Julie LEGROS**

Le 18 juin 2017, les Dyonisiens ont pu apprécier le défilé costumé des enfants et leur petit spectacle, avant de se restaurer autour du repas annuel : le Jambalaya et le Poulet à la Pieroc (324 repas). Toujours de plus en plus de spectateurs sont venus se nourrir des sourires des enfants, fiers de

leur costume! Les résidents de l'EHPAD ont eux aussi profité du spectacle des enfants parfois timides. Un grand merci à l'harmonie de musique pour sa participation à cette journée festive.

L'après-midi très ensoleillée a mis une excellente ambiance, chaleureuse et conviviale grâce au concours de Mølky et à la nouveauté de l'année : une mini kermesse organisée et animée par les élèves de CM de l'école. La journée s'est terminée par l'habituelle tombola.

Tous les 2 ans, l'école continue de se déplacer dans les rues lors du marché de Noël, à l'allure d'un magasin éphémère, le week-end des 2-3 décembre 2017. Vecteur d'échanges et source de dynamisme entre les différentes générations, la confection d'articles à la marque « La Belle Affaire », réunit des parents d'élèves, des grands-parents, des amis de parents, des parents d'anciens élèves, en partenariat avec l'association de Famille Rurales, l'EDI (Espace de Découvertes et d'Initiatives).

Nous remercions vivement la disponibilité, le talent et l'enthousiasme des bénévoles, l'ensemble des personnes qui s'activent lors des ateliers couture, bijoux, bois, confiture... animés tout au long de l'année scolaire, et lors des manifestations ou projets.

Merci à nos partenaires pour le prêt de leurs locaux : la municipalité et Mr Mme Guérin.



A vos agendas : Rendez-vous le dimanche 17 juin 2018, pour la fête de l'école !



OGEC

L'année 2016 - 2017

Le thème de l'année était le cinéma. Les élèves se sont rendus au cinéma, ont participé à l'Expo d'Art d'Ernée, ...

Comme chaque année, les enfants ont participé à la décoration des rues de la ville à l'occasion du festival « Au Foin de la Rue ».



En fin d'année, les petits se sont rendus à la ferme de la Papinière à Mayenne pour découvrir les animaux et les grands ont visité les grottes de Saulges.



Les projets à venir :

Soirée-repas le 25 novembre avec spectacle des enfants, cross pour les CM1-CM2, défilé costumé des enfants lors de la fête de fin d'année, Marché de Noël organisé par l'APEL.

Le logo de l'école sera mis en place dans l'année.

Le projet de l'année est axé autour de la cuisine. Des recettes seront réalisées par les élèves.

Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique

Constitution du bureau :

Présidente : Mme Céline GENDRON

Vice-présidents : M. Mickaël GUITTER
et Mme Ghislaine COULANGE

Trésorière : Mme Aurélie LEBLANC

Secrétaire : Mme Charlène TRILLION



Répartition des classes :

L'école est composée de 4 classes :

Classe PS/MS : Mme Anita Baraud

Classe GS/CP : Mme Charlotte Walop et Mme Anne Pasquier (le lundi)

Classe CE1/CE2 : Mme Gervaise Jamin

Classe CM1/CM2 : Mme Hélène Decerf et Mme Anne Pasquier (le jeudi)

Deux ASEM, Mme Véronique Le Bourdais et Mme Josette Naudin, accompagnent les enseignantes de maternelle.

Nous tenons à remercier la municipalité pour son précieux soutien, ainsi que tous les parents qui s'impliquent dans les différentes manifestations et bienvenue à tous les nouveaux arrivants !

JEUNE GARDE BASKET

Cette année, la saison s'est terminée par un rassemblement des écoles primaires de Saint-Denis-de-Gastines, Gorrion, RPI Carelles/Lévaré, dans les 2 salles de basket, suite à une OBE « opération basket école » organisée par la fédération « comité » et soutenue par notre club.

189 enfants étaient présents. Nous avons été remerciés pour l'accueil assuré par des licenciés, pour les matchs et pour le goûter assuré par des parents.



Pour la saison 2017/18, nous sommes 93 licenciés :
L'école de basket avec 12 enfants : Catherine Legros

Les équipes :

- U11 Poussines (9) : Maud FREARD - Denis AVENANT
- U11 Poussins Mixtes (9) : Géraldine DENIAU
- U13 Benjamines 2 (7) : Michèle MERIENNE
- U13 Benjamines 1 (8) : Catherine ROYER
Annabelle HATTE
- U13 Minimes Garçons (8) : Jérôme TROTIN
Eric ROBINEAU
- U18 Cadettes (3) : en entente avec Chailland
- Seniors Féminines DF2 (11) : Dominique TROTIN
- Seniors Masculins DM2 (13) : Catherine LEGROS

Les entraînements ont lieu le mercredi :

- 13h30 - 14h30 Ecole de basket
- 14h30 - 15h30 Poussins - Poussines
- 15h30 - 17h00 Minimes et Benjamines 1
- 17h00 - 18h15 Benjamines 2
- 20h00 - 21h30 Seniors (entraînement assuré par Dominique ou Jérôme Trotin)

Le mercredi après midi, c'est Davy SOUBEYRAND, diplômé Brevet d'Etat, qui assure les entraînements. Il est embauché par le comité et mis à disposition des clubs moyennant une participation financière.

De plus, aux vacances de novembre, un stage de 2 jours est proposé par le club pour tous les jeunes licenciés et assuré sportivement par Davy.

Il est toujours possible de venir découvrir le basket ou prendre des renseignements : **02 43 00 53 50 ou 06 20 02 93 86**

Dates à retenir :

Soirée dansante avec le foot le **3 février 2018**

Tournoi inter générations le samedi 12 mai 2018 : C'est un moment convivial entre licenciés, petits et/ou grands, familles et habitants de la commune, ayant pour objectif simplement le plaisir de se retrouver et de faire des matchs de basket.

TENNIS DE TABLE

La saison 2016-2017 s'est finalement bien déroulée bien que l'effectif des licenciés ait tendance à se réduire.

Pas un jeune cadet ou minime ne participe à la vie du club, c'est bien dommage.

Les rencontres se déroulent le vendredi soir dès 20h30, dans de très bonnes conditions à Saint-Denis-de-Gastines.

Les résultats sont satisfaisants car les pongistes se donnent à fond, se faire mal au bout d'une table, c'est comme au foot ou au basket.



Le comité ne désigne plus d'arbitre officiel sur les rencontres DF2 et DM2, une tâche supplémentaire qui est assuré par le club qui reçoit. Merci en particulier à Jérôme, Dominique et Sébastien.

Sans oublier, les licenciés qui coachent, arbitrent et tiennent les feuilles et le chrono pendant les matchs. Depuis cette saison, nous avons l'obligation d'avoir un responsable de salle, licencié et majeur lors les rencontres de jeunes à domicile.

Il va être remis en place une école d'arbitrage, formation assurée par Jérôme, sur la demande de plusieurs jeunes motivés.

Pour chaque match à domicile, 2 gâteaux sont faits par les enfants et/ou parents et le club offre la boisson, moment de partage avec l'équipe adverse après le match.

Composition du bureau :

Présidente : **Catherine Legros**

Vice présidente : **Michèle Mérienne**

Secrétaires : **Valérie Martin - Audrey Béchu**

Trésorières : **Anne-Marie Motin - Laëtitia Fontaine**

Membres : **Catherine ROYER, Sylvain LEPECULIER, Dominique TROTIN, Jérôme TROTIN.**

Correspondant :

Joël GUERIN

06 21 27 15 09

ou 02 43 32 00 81

C'est ainsi qu'en championnat, l'équipe première de D2 évite la descente à mi-saison et se classe 5^{ème} sur 8 en fin de saison.

L'équipe de D5 se classe 3^{ème} à la mi-saison pour terminer 4^{ème} sur 8 en fin de championnat.

Nos pongistes ont participé à trois compétitions annexes avec plus ou moins de réussite.

Les deux équipes engagées en coupe de la Mayenne font deux tours.

L'équipe participant à la coupe de double termine 39^{ème} sur 45 participants.

En coupe Davis, une des trois équipes engagées termine 14 sur 73.

Avec l'aide de la commune que nous remercions vivement, les résultats s'équilibrent.

**En tennis de table,
la fortune c'est le jeu.**



GAULE GASTINAISE

Depuis le 14 novembre 2016, le nouveau bureau de la Gaule Gastinaise s'est mis en place, il est ainsi constitué :

Président : M. Jean-Paul TREHET

Vice président : M. Louis GUESDON

Trésorier : M. Paul PELE

Trésorier adjoint : M. Anthony LEBLANC

Secrétaire : M. Constant BAHIER

Membres : M. DIVAY Patrick, M. FORET Claude,
M. GENDRON Bruno, M. PELE Alain, M. PERRET Gilbert,
M. QUINTON Joseph, M. ROMAGNE Louis

Les alevinages 2017 ont été arrêtés comme ci-après :
le 3 mars, alevinage d'ouverture : 310 kg d'arc en ciel,
le 7 avril, deuxième alevinage : 261 kg d'arc en ciel,
le 28 avril, troisième alevinage : 240 kg de fario,
soit un total de 811 kg de truites déversés dans les ruisseaux de Saint-Denis-de-Gastines, Carelles et Vautorte.

Le 26 janvier 2017, un alevinage de 20 000 truitelles a été réalisé, 8 000 à St Denis, 7 000 à Carelles et 5 000 à Vautorte.

La fête de la pêche s'est déroulée le samedi 3 juin, route d'Ernée. Nous regrettons le peu de participants, enfants comme adultes. La journée de pêche était pourtant gratuite pour les amateurs.

Deux concours de belote, le 17 février à Vautorte et le 24 novembre à Carelles ont obtenu leur succès habituel.

La tombola est toujours autant appréciée et nous occupe de mars à juillet, avec tirage et distribution des lots en août.

Pour 2018, les amateurs pourront se rendre dès le 19 décembre 2017 à Saint-Denis-de-Gastines au restaurant de Mme DUFOUR ou au café tabac de Mr BARROCHE, à Carelles au Karel city de Mme BRUCHER, afin d'acheter leur permis de pêche ou encore sur internet.

L'ouverture aura lieu le samedi 10 mars 2018.

Loisirs-Pêche aux Fleurs de l'eau

Les années passant, promeneurs et pêcheurs prennent possession du site de la route de Châtillon « Aux Fleurs de l'eau ».

A la belle saison, les Dyonisiens et leurs amis aiment flâner autour du plan d'eau ou jeter un coup d'œil sur le jardin intergénérationnel que des élus et des bénévoles entretiennent avec le plus grand soin. A l'avenir, le site ombragé accueillera davantage de promeneurs.

C'est le lundi de Pentecôte 2017 que l'activité y est la plus intense avec le concours de pêche le matin, réservé aux jeunes de 16 ans et moins, remporté par Mattéo FAUVEAU de Brecé devant Dany ANDRE de Vautorte. L'après-midi, 34 pêcheurs s'installaient autour du plan d'eau, le concours étant gagné par Marc Timon de Mayenne devant Franck COUEFFE de Saint Georges Buttavent. Les élèves de l'école de pêche y ont également passé un joyeux après-midi.

Les amateurs peuvent s'y installer dès la mi-mars jusqu'au 31 octobre pour taquiner la truite et diverses espèces de poissons.

Les cartes journalières qui valent 3 € sont délivrées dans les boulangeries de Mesdames Messieurs PASSARD et TABARD, au restaurant « Les Petits Plats du Four » de Madame DUFOUR, au café-tabac de M. BARROCHE et au COCCIMARKET de Mme Jennifer AATZ et M. Jonathan GUEHO.

Un empoisonnement en truites est effectué tout au long de la saison en fonction du nombre de pêcheurs présents.

Rendez-vous est donné le samedi 10 mars 2018.

La pêche sera fermée tous les vendredis pour procéder aux alevinages.



ÉCOLE DE PÊCHE

Une année satisfaisante

L'ouverture de l'école de pêche a eu lieu le mercredi 15 mars 2017, au plan d'eau du bourg, route d'Ernée. Tous les mercredis, elle fonctionne de 14 h 00 à 16 h 00 jusqu'au dernier mercredi de juin. 14 séances d'activité sont proposées, celles-ci encadrées par une dizaine de bénévoles, pêcheurs ou anciens pêcheurs, que nous remercions vivement.

Les enfants âgés de 7 ans et plus y sont accueillis amicalement.

VÉLO CLUB GASTINAIS

Le VELO CLUB GASTINAIS compte, pour 2017, 82 adhérents (61 cyclos dont 15 dames et 21 vététistes). L'assemblée générale du 13 janvier 2017 a élu 3 nouveaux membres suite au non renouvellement de candidature de Messieurs HUCHET Raymond, BREHIN Henri et CHRETIEN Daniel. Merci à eux pour tout le temps qu'ils ont donné pour le Vélo Club, tout particulièrement à Raymond pour avoir amené le club où il en est aujourd'hui.

Bienvenue à ces nouveaux membres: Messieurs BETTON Rémy, FOUGERAY André, PELLE Paul.

Ce nouveau bureau s'est réuni le 22 Janvier pour élire un nouveau président.

Président d'honneur : M. **HUCHET Raymond**

Président : M. **GUERIN Joël**

Vice-président en charge cyclos : M. **PERRIER Alain**

Vice-président en charge VTT : M. **AUBRY Mickaël**

Trésorier en charge VCG : M. **LEGROS Gilbert**

Trésorier en charge Endurathlon : M. **FOUGERAY André**

Secrétaire : M. **LE LABOURIER Michel**

Membres : Messieurs **PAILLARD Maurice - CHARLOT Patrick - PELLE Paul - BETTON Rémy - BOITTIN Eric - HATTE Christian - PEAN Joël**

Correspondants :

Jean-Paul TREHET Tél. 02 43 00 54 70

Constant BAHIER Tél. 02 43 00 52 24

Ainsi cette année, 10 d'entre eux ont participé à des travaux de montage de cannes à pêche, sondage, plombage, ferrage, appâts, sortie de l'eau, toutes ces actions ont été attentivement étudiées.

Les plus mordus se sont régalés. L'initiation à la pêche à la truite a aussi été un succès : 45 prises ont fait le bonheur des enfants.

L'école ouvre le mercredi qui suit l'ouverture départementale à la mi-mars.



Les sorties cyclos se font tous les mercredis et samedis après-midis à 13 h 30 ou 14 h selon saison. 3 groupes sont constitués pour environ 50 km, 60 km, 70 km.

Les vététistes se retrouvent le mercredi soir à 18 h 30 pour une sortie sur les circuits dyoniens et aux alentours. Ils participent régulièrement à des sorties du tour de la Mayenne et en Ile-et-Vilaine le week-end.

Le samedi 22 Avril, une sortie voie verte sur les anciennes voies ferrées de Mayenne à Laval a été organisée.

46 cyclos y participaient. Chacun a pu faire cette sortie à sa convenance entre 20 et 50km. Un petit casse-croûte était organisé à l'issue de cette sortie avec les vététistes qui avaient participé à une sortie organisée à Lécousse.



Le dimanche 25 juin, la sortie pique-nique a eu lieu au Gué-de-Selles. Départ de Saint-Denis pour 29 cyclos pour accomplir 43, 80 ou 100 km avec la montée du Mont Rochard et du Montaigu pour les plus volontaires.

Les 22 et 23 Juillet, avait lieu le 1^{er} ENDURATHLON à Saint-Denis-de-Gastines. Merci à tous les bénévoles qui se sont investis pour réussir cette belle organisation (voir exposé ci-dessous).

Les 16 et 17 septembre, un week-end découverte a eu lieu à Sablé-sur-Sarthe où 35 cyclos et vététistes

se sont faits plaisir sur différents circuits autour de Sablé. 50 et 66 km pour les cyclos le samedi matin ; 53 et 60 l'après midi sur un circuit différent. Le dimanche matin, seuls les vététistes ont osé se mouiller, les cyclos n'ont pas osé sortir sous la pluie. Le pique-nique a quand même pu avoir lieu le midi. Joël GUERIN et toute l'équipe du Vélo Club Gastinais remercient tous les adhérents pour leurs participations nombreuses aux sorties cyclos et vététistes organisées par le club. La porte est grande ouverte pour tous nouveaux adhérents ou adhérentes.



L'équipe Endurathlon :

Président du Vélo Club Gastinais

M. GUERIN Joël

M. HUCHET Raymond (Président d'honneur)

Interlocuteurs Chargés de la Sécurité

M. DESSANDIER Luc - M. GOBBE Alain

Interlocuteurs Chargés des parcours

M. BOITTIN Eric - M. AUBRY Mickaël

M. HATTE Christian - M. PEAN Joël

Interlocuteurs juges arbitres compétition

M. FOUGERAY André - M. BOITTIN Eric

M. AUBRY Mickaël - M. BRARD Laurent

Interlocuteurs partenaires publics & privés

M. LEPECULIER David - M. AUBRY Mickaël

M. BOITTIN Eric

Interlocuteurs Communication, média, internet, Facebook

M. POUTEAU Didier - M. BRARD Laurent

Mme AUBRY Manuella Créadesign53

Mme FOUGERAY Anne

Interlocuteurs restauration & buvettes

M. JULIE Brice - M. MAILLÈRE Nicolas

M. PERRIER Alain

Interlocuteur éco-manifestation

M. LEPECULIER David

Interlocuteur animations Dyonisos

M. LECOURT Valentin - Mme MORISSET Elsa

www.endurathlon.fr

Les 24 Heures, première en France !

L'Endurathlon, première en France, a connu sa première édition les 22 & 23 juillet 2017 et a été couronné d'un franc succès !

Ce n'est pas le fruit du hasard, cet événement porté par une douzaine de personnes depuis 2 ans a eu la chance d'avoir votre soutien, oui vous ;

- Les 280 bénévoles qui ont œuvré sur les parcours, les commissaires, les signaleurs, la zone de relais, la restauration, la sécurité, la sûreté et les animations
- Les partenaires privés pour leur aide financière et matérielle
- Les jeunes de l'association DYONISOS pour les animations
- La municipalité pour son soutien financier et logistique
- Les propriétaires et locataires de terrain privé qui ont permis d'avoir de beaux parcours.

Pour la partie sportive, avec ses 240 compétiteurs, l'épreuve a été une belle réussite. Ils ont su faire preuve d'endurance et de courage pour lutter contre la fatigue. Cette fatigue par manque de sommeil

n'aura pas réussi à les décourager grâce aux nombreux encouragements portés par leur famille, amis et bénévoles présents à chaque passage de jour comme de nuit.

L'Endurathlon, se voulait ouvert aux athlètes du dimanche, famille, amis, collègues également des sportifs confirmés de niveau départemental, régional mais aussi national voire mondial

puisque le vainqueur en solo Alain David était 4^{ème} mondial en 2013 sur l'ultra-marathon (100 Km). Il a parcouru lors de cette première édition pendant 24 heures, 324 Km (course à pied + VTT).

Nous vous donnons rendez-vous pour la deuxième édition les 21 & 22 juillet 2018.

Un GRAND Merci et Bravo à vous tous !



ORCHESTRE D'HARMONIE

Une Année riche en projets

L'année 2017 a été riche en manifestations avec :

Le 08 avril, un concert à BAIS regroupant les harmonies de Bais et Saint-Denis-de-Gastines. Au total, ce sont près de 70 musiciens qui se sont produits sur scène, sous la direction d'Antoine FRÉART, Loïc RENAULT et Célestin CHEMINEAU. Des œuvres variées ont été présentées, telles que

- Finlandia de Jean Sibelius,
- Miam ! de François-Xavier Dupas avec projection d'un film d'animation,
- Déborah's theme de Ennio Morricone,
- The Lord of the Dance de Ronan Hardiman



S'en est ensuite suivi le défilé commémoratif du 08 mai, puis celui, moins institutionnel, du carnaval organisé par Dyonisos, une association visant à redynamiser la commune autour de divers projets.

Le grand carnaval de Dyonisos



Nous avons également eu, le 02 juillet, le plaisir d'accueillir et d'organiser « Musique en fête ». Cette fête de la musique a été préparée par la Communauté de Communes de l'Ernée, regroupant les territoires de Saint-Denis-de-Gastines, Ernée et Andouillé. Ainsi, tous les musiciens se sont retrouvés pour proposer, ensemble, une journée musicale festive autour de projets multiples et variés avec la participation des 3 orchestres d'harmonie, le Chœur des Collines, Not a Square et les enfants des NAPs.



Cette année, les Nouvelles Activités Périscolaires (NAPs) ont travaillé autour du thème "À la découverte du Groove" et les enfants des deux écoles ont vu leur travail récompensé par une belle performance lors de la journée "Musique en Fête" du dimanche 2 juillet. Outre les trois organisateurs du projet (Orchestre d'Harmonie, École de Musique de l'Ernée et Mairie de Saint-Denis-de-Gastines), les jeunes musiciens ont été rejoints pour le concert par les trois harmonies de la Communauté de Communes (Ernée, Andouillé et Saint-Denis), les Orchestres Juniors d'Ernée et Saint-Denis et, pour le final, la totalité des élèves et des chœurs de l'École de Musique et le groupe local Not A Square, partageant tous ensemble un très beau moment de musique.

Enfin, l'année musicale s'est achevée avec notre traditionnel concert de Sainte-Cécile, le 18 novembre dernier. Cette année, les différents groupes (clairons, Chœur des Collines, orchestre junior, NAPs, Not a square et orchestre d'harmonie) ont souhaité unir leurs « voix » sur quelques pièces communes. Cela a permis au public de savourer un large panel de la richesse des pratiques musicales

dyonisiennes.

Depuis la rentrée, nous avons également participé au départ d'Alain GOBBÉ, chef de centre de la caserne des pompiers de Saint-Denis-de-Gastines. S'en est suivi le défilé du 11 novembre.

Cette année a été riche, sous le signe du partenariat et de la coopération entre divers ensembles afin de proposer au public, toujours plus nombreux des projets de qualité.

Rendez-vous l'année prochaine, et n'oubliez pas la fête de la moisson le 15 août !!

Le bureau

Présidente : **Dominique PENLOUP**

Vice-présidents : **Vincent DESSANDIER,**
Thierry PERRIER

Secrétaire : **Gaëlle GENEVRAIS**

Secrétaire adjointe : **Marion FONTAINE**

Trésorier : **Christian BOCQUET**

Trésorière adjointe : **Christine MONNIER**

LE CHŒUR DES COLLINES

Le 12 Février 2017, nous avons présenté en 2^{ème} concert le Gloria de Vivaldi (le 1^{er} était en décembre 2016 à l'église d'Ernée), à l'église d'Andouillé, avec la chorale Andochorus, des solistes (élèves du conservatoire de Rennes) et quelques instrumentistes.

Les choristes ont apprécié ce beau projet qui a demandé beaucoup d'investissement de la part de chacun et dirigé d'une main de maître par Mme Désirée PANNETIER.

Nous avons fait d'autres représentations :

- Le **jeudi 6 Avril**, dans le hall de la salle « Clair de Lune » à Ernée, en avant première du spectacle de la 3^e « Rossini en secret » avec la chorale d'Andouillé,
- Le **dimanche 2 Juillet**, à la Fête de l'école de musique à Saint-Denis-de-Gastines,

- Le **samedi 18 Novembre**, lors du concert de la Sainte Cécile. Nous avons chanté accompagnés des orchestres Junior et de l'Harmonie.

Les répétitions ont repris début septembre, le lundi de 20 h 30 à 22 h 00.

Si vous aimez chanter, fredonner, venez nous rejoindre. Claire, notre chef de chœur saura (et nous aussi) vous accueillir avec convivialité.

Le chant choral constitue une activité sociale enrichissante. Chanter en groupe c'est respirer ensemble, fournir un effort collectif et contribuer à un résultat global en synchronisant son énergie et celle des autres.

Marc (un choriste)

Éthique et Éclectique : L'association Au Foin De La Rue agit le territoire toute l'année !

L'association Au Foin De La Rue qui emploie à l'année quatre salariés permanents est gérée essentiellement par des bénévoles, avec un esprit, des valeurs et une convivialité que l'équipe s'attache à transmettre lors des différents événements qui ponctuent l'année.

21/01/17 - Soirée en partenariat avec la 3E - Saison Culturelle de l'Ernée
ERNÉE - Concert de Lalala Napoli



© Bastien Bonheure

L'association continue de s'associer à la Communauté de Communes de l'Ernée pour la programmation d'un spectacle ou d'un concert dans le cadre de la 3E, Saison Culturelle. En 2017, nous avons accueilli Lalala Napoli pour une expérience de bal napolitain qui a entraîné le public ! Cette date est préparée en amont pour les différents aspects : technique, logistique, communication... C'est également l'occasion pour les bénévoles des 2 entités de se rencontrer et d'échanger sur les différents projets. Rendez-vous en février 2018 pour un concert de reprises très réussies du grand Michael Jackson !

31/03 - OAI STAR chez Philippe
MONTENAY - Concert de Oai Star



© Bastien Bonheure

Cette date fait partie de ces dates non récurrentes qui sont le fruit du hasard. L'association qui a

notamment pour objet de promouvoir les musiques actuelles, organise parfois des concerts dans différents lieux. Des membres de Massilia Sound System (accueillis au Foin De La Rue en 2015) étaient sur la route et nous avons proposé au Café Concert Chez Philippe de les programmer pour un soir entre deux concerts dans l'Ouest de la France.

07/04/17 - Soirée d'annonce de la programmation du festival au Bar du centre
SAINT-DENIS-DE-GASTINES - Soirée musique et présentation



© Merlin Loison

Le mois d'avril est toujours porteur d'informations musicales ! C'est à cette période que nous annonçons la programmation complète du festival d'été, sur les scènes comme à l'Étang. Si elle a eu lieu Chez Philippe à Montenay (que nous saluons au passage) ces dernières années, elle se tenait en 2017 au Bar du Centre, Chez Laurent. L'occasion pour les dyonisiens de venir à la rencontre de l'équipe des salariés, des bénévoles, et de découvrir en détail les artistes avec le programmeur Max Leduc.

le festival Au Foin de La Rue

A partir de mars jusqu'à juin - 7 Week-ends Déco
SAINT-DENIS-DE-GASTINES - Construction des décors du festival

Les beaux jours pointent à l'horizon, tout s'accélère et la préparation du festival s'accroît ! A tous les niveaux et bien sûr en Déco ! Marque de fabrique

du festival depuis 18 ans, elle tient une place importante dans la dynamique bénévoles.



Cette année, le thème général était « Mad Max, l'univers de Jules Verne et du Steam Punk ».

Coutumier de l'utilisation du bois pour la déco, le festival s'est essayé au métal et à la soudure. L'opportunité pour plusieurs bénévoles de s'essayer



à cette technique (objet d'une formation dans nos ateliers à Saint-Denis-de-Gastines pour l'occasion) et d'ouvrir la création à de nouvelles possibilités. Les week-ends déco sont des moments parfaits pour les curieux et les novices qui peuvent en apprendre beaucoup au contact de bricoleurs avertis.

30 au 07/06/17 - Montage/démontage festival Saint-Denis-de-Gastines - 18 jours pour tout faire

Le montage du festival commence 10 jours avant le week-end attendu par des milliers de personnes. Tout préparer, tout installer et mettre en place toutes les conditions pour accueillir au mieux les bénévoles, partenaires, techniciens, artistes et festivaliers est un défi que nous relevons chaque année. Mais cela demande de l'organisation, de la

participation et de la (bonne) volonté. Salariés et bénévoles, l'association et la commune, petits et grands œuvrent conjointement pendant quasiment deux semaines à Saint-Denis-de-Gastines. Bien que cela puisse occasionner quelque gêne pour certains habitants, nous organisons toujours un temps d'explication et d'échange à chaque édition et nous ne pouvons que nous réjouir de voir sur une grande majorité des visages la satisfaction d'avoir un événement comme celui-ci dans la commune !



Concert montage

Pour la 3^{ème} année consécutive, nous avons organisé un concert « Aux petits plats du four » le mardi avant le festival, avec le groupe MaeN que nous retrouverons aux Foins d'Hiver à Mayenne en décembre prochain. Pour les bénévoles et les habitants, ce moment GRATUIT (hors consommation) a pour but de permettre à tous de se retrouver et de boire un coup avant le week-end.

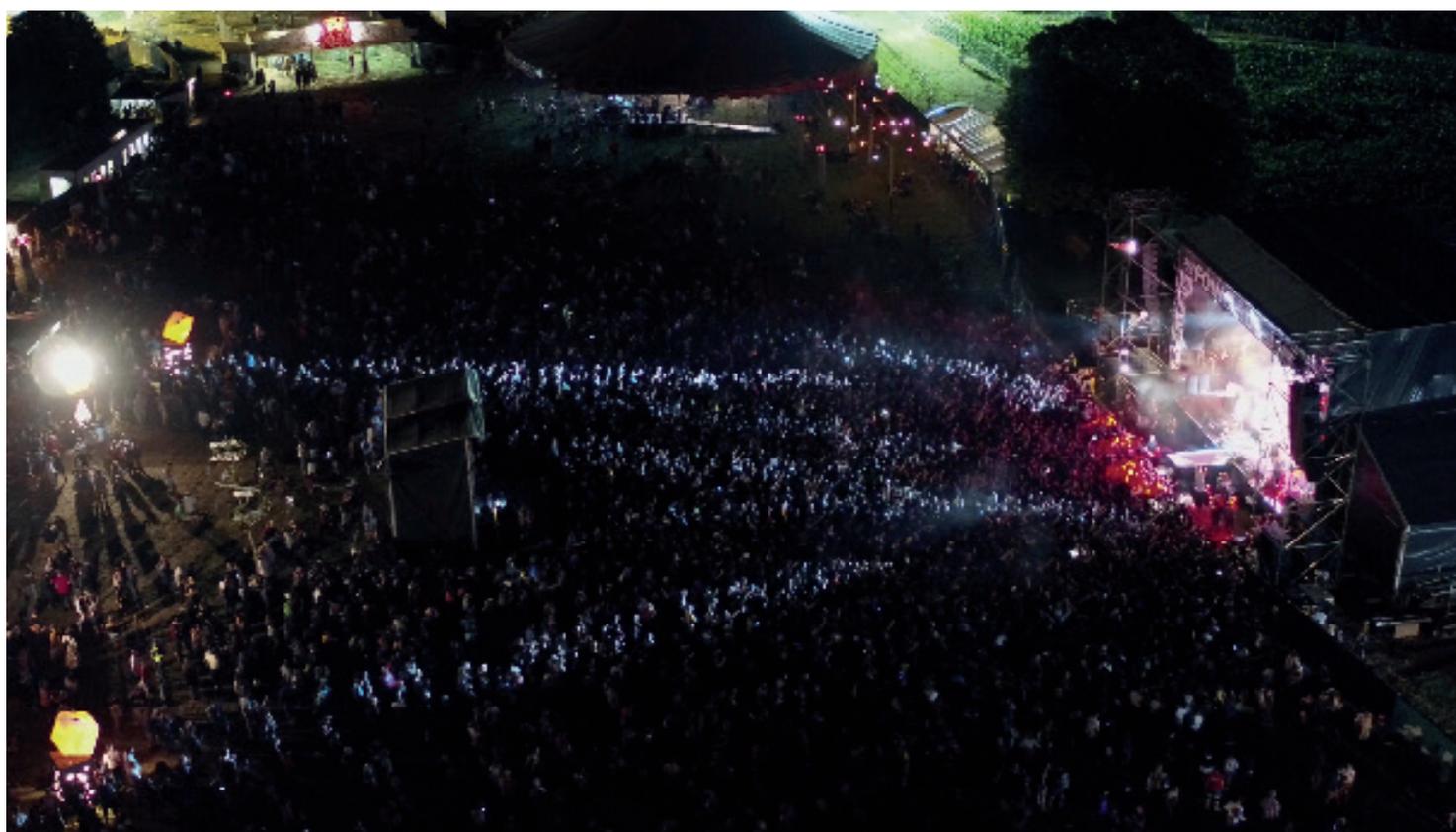
Visite tout public

Avant que les festivaliers ne viennent poser leurs tentes, la veille du lancement du festival, l'association souhaite ouvrir ses portes aux curieux gratuitement (pas moins de 25 « guides d'un soir » cette année) afin de montrer le travail accompli par les bénévoles, les travaux réalisés par les divers partenaires et provoquer une rencontre entre habitants autour d'une proposition artistique à l'Étang. En 2017, c'est le groupe de jeunes mayennais « Paire de Trois » qui a embarqué les 400 visiteurs sur leurs compositions funk.



07 & 08/07 - Le week-end !

Le festival Au Foin De La Rue a de nouveau battu la mesure avec 30 heures de concerts sur les 5 scènes du site avec des artistes internationaux, nationaux et régionaux, un après-midi Arts de la rue et un total de 16 000 spectateurs accueillis pendant deux jours. Un défi que relèvent à chaque édition plus de 1000 bénévoles dont près d'un quart est dyonisien.





Cette édition est marquée par un soleil radieux, par sa déco faite maison toujours plus perfectionnée et surréaliste avec un thème qui a inspiré les bénévoles de l'équipe déco d'Au Foin De La Rue et des structures du territoire dans le cadre des Actions Culturelles.

L'Étang

Pour la 6^{ème} année consécutive, le festival revisite l'Étang et ses espaces, le temps d'un après-midi gratuit, avec des spectacles d'Arts de la rue et la présentation des projets d'actions culturelles des structures et habitants du territoire. Ce sont plus de 2000 personnes qui ont assisté de 14 h à 18 h au programme dense (en tout 13 spectacles, concerts et entresorts) préparé par Julie Aubry et tous les bénévoles impliqués.

- 18, c'est le nombre de personnes dans une caravane avec 3 musiciens lors des P'tits cinés-concerts
- 29, c'est le nombre de jeux de mots créés spécialement pour l'Étang et distribués sous formes de stickers aux festivaliers : "L'Étang d'la Mer", "Étang ton linge", "Étang pis pour toi"...
- 13, c'est le nombre de propositions artistiques, culturelles autour de L'Étang cette année (chiffre qui correspond également au nombre de fûts vendus)
- 300, c'est le nombre de tartines beurrées et agrémentées de chocolat distribuées par la tartine mobile et 150, c'est le nombre de souvenirs de tartines récoltés
- 5, c'est nombre d'heures d'ouverture de l'espace jeux qui n'a pas désempli tout au long de l'après-midi.



Au Foin De La Rue, reconnu au niveau national

Connu aussi bien pour ses valeurs éco-responsable et d'accessibilité [Éthique] que pour sa programmation [Éclectique], Au Foin de La Rue se fait connaître bien plus loin que les frontières de la Mayenne !

Programmation : La venue d'artistes des 4 coins du monde, dont plusieurs d'Amérique du Sud en 2017 nous ont permis d'être reconnus avec le Label France-Colombie qui marque dans les deux pays toutes les actions en faveur d'un échange culturel et social.

Valeurs défendues : Déjà lauréat des trophées nationaux de l'accessibilité en 2014, nous avons reçu, cette année, le conseiller de la Secrétaire d'Etat aux personnes handicapées afin d'observer les dispositifs Accès Pour Tous.

En 2017, nous sommes également devenus lauréat au niveau national pour les actions de prévention menées lors du festival. Nous sommes en lice, encore au niveau national, pour le prix d'initiative éco-responsable sur l'organisation, grâce à nos actions et dispositifs en faveur de l'environnement.

Dans la presse : La reconnaissance se fait également dans de grands médias : le journal Le Monde, Radio Nova ou encore le magazine Tsugi ont consacré

un article sur le festival. En d'autres termes, on parle d'Au Foin de La Rue et de Saint-Denis-de-Gastines au niveau national et international !

Quelques chiffres importants :

- 16 000 spectateurs sur le week-end
- 256 artistes, techniciens et intermittents
- 5 concerts chansonnés sur scène
- 1100 bénévoles
- Près de 2000 personnes à l'Étang et dans le bourg le samedi après-midi
- 1800 repas servis aux artistes, techniciens, bénévoles, pompiers et services de sécurité pendant le week-end
- 2000 repas servis pendant le montage
- 141 personnes des structures sociales venues nous rejoindre sur le montage/démontage
- 400 visiteurs lors des visites tout public
- 61 casques prêtés à des enfants
- 1500 souffles éthylo sur le site du festival et aux parkings
- 5000 bouchons distribués

2017-2018 : LES DATES A NOTER !

2017

Festival Les Foins d'Hiver #14 : du 2 au 10 décembre à Mayenne

2018

Les Soirée Rouges : du 16 novembre 2017 au 10 juin 2018 au cinéma Le Majestic à Ernée

Patax Plays Mickael Jackson (avec la 3E) : 3 février, espace Clair de Lune à Ernée

Journée des bénévoles : mai 2018 à Saint-Denis-de-Gastines

Festival Au Foin De La Rue #19 : 6 et 7 juillet 2017 à Saint-Denis-de-Gastines

Semaine créative à la salle des sports : fin mai à Saint-Denis-de-Gastines

Au Foin De La Lune #7 : 8 septembre à Ernée

L'association AU FOIN DE LA RUE tient à remercier particulièrement tous les bénévoles qui participent à la vie de l'association et à ses activités, la mairie et les agents municipaux. Merci également aux associations et aux habitants de Saint-Denis-de-Gastines ainsi qu'aux partenaires pour leur soutien.

Dans la vie d'une association il y a des temps forts et des lieux importants :

• Les instances de l'association :

Le 6 octobre dernier a eu lieu l'assemblée générale de l'association. Un temps studieux même si les temps des ateliers, cette année autour de la vie associative et son fonctionnement, laissent la place à chacun !

Cette instance est également l'occasion d'élire de nouveaux membres au conseil d'administration. Responsable de la « petite com' » lors du festival (propreté site et bourg), Isabelle nous rejoint dans le conseil d'administration. Stéphanie, Irina et Maud quittent leur fonction, et nous en profitons pour les remercier pour leur implication ! Le conseil d'administration se réunira environ une fois par mois et est composé de :

Antoine LEMONNIER, Arnaud BABIN, Benjamin THIBAUDEAU, Bertille DUVAL, Régis BRAULT, Nicolas CHRÉTIEN, David LEPÉCULIER, Valérie DERENNE, Vincent DESSANDIER, Didier POUTEAU, Isabelle JOBIN, Guillaume JOUBIN, Gaëtan HAVARD, Manuel ISAAC, Aurélien KERLEROUX, Matthieu LEGEAY, Merlin LOISON, Paul LELIÈVRE, Romaric ROUSSEAU, Paul SCORDIA, Valérie VIGOUROUX.



La composition du nouveau bureau :

Présidente : Mme **VIGOUROUX Valérie**
Vice-président : Mr **CHRÉTIEN Nicolas**
Vice-président : M. **HAVARD Gaëtan**
Trésorier : M. **POUTEAU Didier**
Vice-trésorier : M. **LEGEAY Matthieu**
Secrétaire : M. **THIBAUDEAU Benjamin**
Membre : M. **ROUSSEAU Romaric**

On souhaite bon courage à la nouvelle équipe en place !

Le lendemain, l'ambiance était à la fête et à la détente lors de la journée Cabaret qui se déroulait à l'Etang, puis à la salle des fêtes. Barbecue, jeux pour toute la famille, spectacle et concert, un temps apprécié pour se retrouver entre bénévoles et habitants quelques mois après le festival !

• La place de la Déco

L'ancienne école, ou simplement « La Déco », rue Pasteur, est un lieu important pour l'association.



Tous les 11 novembre, on le bichonne et on le range afin de mieux y vivre toute l'année : création de la scénographie du festival, formations bénévoles, accueil ponctuel d'artistes en résidence...

D'avril à juin, vous pouvez venir participer aux week-ends déco et à la création de la scénographie du festival. Des moments privilégiés pour apprendre au contact de nos bricoleurs avertis !

En mai, on se retrouve dans la cour autour d'un barbecue pour la journée des bénévoles. Bref c'est un lieu qui vit !

Mais on y manque parfois un peu de place, et le bâtiment vieillit malheureusement ...

Le 19 novembre 2016, nous avons donc pris le temps de réfléchir à cette problématique. « La Tempête Au Labo » était une journée dédiée à imaginer ce que seraient nos besoins et nos envies si demain nous devions quitter ce bâtiment : une salle chauffée pour accueillir les formations et les groupes d'actions culturelles, autant de place pour les ateliers, un lieu qui continue à vivre et qui serait partagé... Une journée riche en échanges qui a abouti à la création d'un groupe de travail sur le sujet.

• Un loft Impasse de l'Harmonie

En mai dernier, l'impasse de l'Harmonie a vu se construire à toute vitesse un nouveau bâtiment.

Il s'agit de bureaux modulaires conçus par la société Deschamps.

Quatre à l'année, l'équipe salariale de l'association se retrouve à l'étroit dans le Cube dès le mois de mars et jusqu'au festival où ils sont alors 9 dans les locaux !



L'équipe a naturellement baptisé le prototype « le loft » appréciant l'espace à l'intérieur ! Quand vous passez nous voir, il vous faut maintenant taper aux deux portes, celle du Loft et celle du Cube, sous peine de faire des jaloux !

Et en parlant d'équipe, il y a eu du neuf cette année, car après 12 ans au sein de l'association, Jérémy FRERE a laissé sa place à Lisa BELANGEON au mois de mars au poste de chargée d'administration et de la coordination bénévoles. Bienvenue à Saint-Denis et bonne suite à Jérémy !

Vous souhaitez devenir bénévole sur un ou plusieurs événements ? Recevoir les informations sur les temps associatifs ? N'hésitez pas à faire un mail à lisa@aufoindelarue.com pour en savoir plus !

L'association est également impliquée sur le territoire du Nord Mayenne au travers de nombreuses actions culturelles. Celles-ci s'organisent autour de trois grandes thématiques :

Des rencontres autour de la musique

« Les Soirées Rouges », des séances de cinéma avec de la musique

« Les Soirées Rouges » c'est une action culturelle entre musique et cinéma mais pas que... Ce sont des partenariats pour créer des surprises autour de projections et changer d'une séance habituelle en créant de la convivialité et des rencontres.

Une soirée rouge, c'est un film à 20 H 17, une équipe chaleureuse, une intervention (parlée, chantée, etc.) en lien avec le film et un temps autour d'une boisson chaude pour échanger.



Les Soirées Rouges invitent l'harmonie de Saint-Denis-de-Gastines à ouvrir musicalement la soirée au cinéma avec le film Les Virtuoses.

Quelques dates « Coups de cœur » des Soirées Rouges pour la saison 2017-2018 :

- Le jeudi 16 novembre 2017 - 20H17 - Sortie en avant-première du documentaire « Huguette The Power » avec le concert des Huguettes en bord d'écran

- Le jeudi 8 mars 2018 - A partir de 16H30 - « Les Soirées Rouges spéciales minots » avec des séances bébé lecteur, des courts-métrages et un film d'animation pour petits et grands

- Le jeudi 19 avril 2018 - 20H17 - Mise en lumière du projet « Ciné-concert » par les élèves de l'école de musique de l'Ernée.

« Huguette The Power, rebelote ! » comme une envie de revenir

Le début d'année 2017 fut marqué par la reprise des répétitions pour un ultime concert du projet musical et intergénérationnel « Huguette The Power » afin d'offrir un moment fort en émotions à l'espace Clair de Lune d'Ernée, le 22 janvier 2017. « L'effet Huguette » : Salle comble, public conquis, larmes à gogo !

Le projet continue sous la forme d'un documentaire « Huguette The Power – le film ». Les résidents ont eu l'occasion de le voir en séance privée à la résidence Bellevue de Saint-Denis-de-Gastines et ont pu y apporter leurs retouches.



Le concert du 22 janvier 2017 à la salle Clair de Lune à Ernée



Rencontre autour du documentaire à l'EHPAD Bellevue le 2 mai 2017

« Musique au jardin », les concerts chez l'habitant

Le principe est simple : un groupe de musique, un jardin et un concert ! Depuis 2016, en partenariat avec les studios Musiques Actuelles «Le Cube» à Saint-Denis-de-Gastines, Au Foin De La Rue propose deux temps de concerts dans les jardins dyonisiens (vendredi en début de soirée et dimanche après-midi). Les hôtes ouvrent leur jardin et offrent un accueil privilégié aux artistes et à leur public. Merci à eux !



Musique au Jardin invite le groupe Les Polissons le 14 mai 2017

« Au Foin De La Lune », un rendez-vous de rentrée pour les familles

Au Foin De La Lune est un rendez-vous familial gratuit, proposé aux habitants de la Communauté de Communes de l'Ernée qui s'organise en deux temps pour que chacun s'y retrouve. Cette année, une balade urbaine était organisée autour de la découverte de la Chapelle Saint-Antoine mise en lumière par les élèves de l'école de musique de l'Ernée, puis plusieurs propositions sonores, photographiques et magiques ont surpris petits et grands pour finir ensemble au concert de « Mémé les Watts ».



Au Foin de la Lune, plusieurs lieux, plusieurs propositions pour tous

Des rencontres autour de l'échange de savoirs et du « faire - ensemble »

Un cycle de formations ouvert à toutes et à tous

Depuis 2014, l'association Au Foin De La Rue, en partenariat avec l'association Tribu Familia basée à Mayenne, propose un cycle de formations de bénévoles à bénévoles autour de diverses techniques. Ces formations répondent aux envies de chacun, permettent d'acquérir de nouvelles compétences et de rencontrer de nouvelles personnes et peut-être de devenir formateur à son tour.

Après l'électricité, le bois, la photographie, le son..., cette année c'était au tour des formations cuisine, jardin et soudure.

Si vous souhaitez être « formateur d'un jour » dans une discipline qui vous intéresse, n'hésitez pas à contacter l'association pour vous faire connaître.



Formation Cuisine le 29 janvier 2017 à Saint-Denis-de-Gastines



Formation Soudure le 18 & 19 février 2017 à Saint-Denis-de-Gastines



Formation Jardin les 25 mars et 13 mai 2017 à Mayenne

Les « Parcours Diversité Culturelle » : 15 parcours menées en 2017

L'association Au Foin De La Rue a pour objet de promouvoir les pratiques artistiques centrées autour des musiques actuelles, des arts de la rue, des arts plastiques; d'organiser des événements et actions de sensibilisation sur ces thèmes auprès de tous les publics comme ceux qui pourraient en être éloignés.



« 20 000 lieues sous les mers » par les petits loups de Saint-Denis-de-Gastines et leurs assistantes maternelles

La volonté de l'association est de faire vivre et valoriser ces expressions culturelles en milieu rural en contribuant à l'engagement citoyen de ceux et celles qui y participent, quelles que soient leurs origines ou leurs particularités. Aussi, l'association Au Foin De La Rue s'engage dans un travail de partenariat avec différentes structures (une vingtaine) du territoire mayennais s'adressant à divers publics. Le partenariat se déroule en fonction du projet convenu dont le point d'orgue est un événement de l'association.

L'association s'engage alors à accompagner le projet de la structure, à fournir un soutien technique et/ou pédagogique, s'assure de la communication du projet auprès des acteurs sur le temps fort choisi (bénévoles, partenaires, festivaliers, etc.) afin de réunir les meilleures conditions d'accueil des publics concernés et valoriser leur implication.



« Création de décors Tic Tic Mécanique » pour L'Etang par l'association Droit de Cité de Fougères

Des rencontres autour de la scénographie (la décoration)

Résidence du Bureau d'Études Spatiales à la Déco du 11 au 20 avril 2017

Le bâtiment créatif de l'association a accueilli de nouveaux bricoleurs le temps des vacances scolaires d'avril : le Bureau d'Études Spatiales (collectif d'artistes bricoleurs nantais). Ils ont travaillé avec les habitants, le service jeunesse, le centre de loisirs, L'Escapade EDI de l'Ernée et l'EHPAD de Saint-Denis-de-Gastines sur 2 projets :

- « En piste ! » : Création d'un grand jeu grandeur nature qui a été joué à L'Etang (espace Arts de la rue du festival),
- « La tartine mobile » : Création d'un triporteur équipé d'un système son qui permet de diffuser les récits des souvenirs de tartines des petits lors d'un grand goûter.

A l'issue de cette période de bricolage créative et de fourmillement intense, chacun(e) s'est vu remettre un « Diplôme National du Brevet d'Études Spatiales ».



« En piste ! », en construction à la Déco



Résidence de création de la Cie La Volige dans les ateliers de l'association

Dans le cadre de la résidence de création organisée par la 3^e saison culturelle de l'Ernée qui s'est tenue à Saint-Denis-de-Gastines en mars 2017, Hélène Barreau de la Cie La Volige est venue au local de l'association La Déco pour créer les marionnettes du spectacle. Elle a laissé quelques souvenirs du temps passé dans les lieux.

Dans le cadre de la sortie du spectacle « Malédictions », la jeune marionnettiste revient en février 2018 pour mener un atelier / laboratoire sur 2 jours pour les théâtres amateurs organisé par la Saison culturelle de l'Ernée.



Les marionnettes en résine créées pour le spectacle « Malédictions » installées dans les différents ateliers

« Tic Tic Mécanique » envahit le bourg de Saint-Denis-de-Gastines : rencontres, construction et essais, semaine créative avec les habitants et les accrochages

« Tic Tic Mécanique », c'est le thème 2017 qui allait régner dans la rue de Bretagne et ses abords (trottoirs, accroches aériennes, arbres, vitrines, maisons particulières) pendant un mois.

Souhaitant créer un projet collectif et fédérateur, chaque habitant de tout âge était invité à construire sa propre œuvre en s'inspirant d'œuvres connues (littérature, cinéma, peinture, architecture, etc).

Au Foin De La Rue est allé à la rencontre des élèves pour présenter le projet et les artistes qui pouvaient s'y rattacher et a organisé pendant une semaine des ateliers « portes ouvertes » (La semaine créative). Toutes les générations ont ainsi pu venir créer à leur guise à l'ancienne salle des sports de Saint-Denis-de-Gastines. Début juin, les travaux ont été installés dans les rues de Saint-Denis-de-Gastines.

Aussi, cette année, pendant plus d'un mois, la rue de Bretagne est devenue un musée de plein air dans lequel les Dyonisiens ont pu déambuler.



Semaine créative à la salle des sports de Saint-Denis-de-Gastines

Calendrier du projet 2016-2017

Mars 2017 : Réunions avec les habitants, les animateurs, les élus, les enseignants de Saint-Denis-de-Gastines.

Décembre à mars 2017 : Conception technique et logistique avec les services techniques de la commune de Saint-Denis-de-Gastines et l'entreprise Deschamps + collectage du matériel.

Avril 2017 : Interventions dans les écoles, démarchage auprès des habitants et des commerçants de tout âge.

Du 29 mai au 3 juin : Ateliers créatifs ouverts à tous à la salle des sports de Saint-Denis-de-Gastines, pour créer ensemble la décoration de la rue de Bretagne.

12 juin : Accrochage rue de Bretagne pour une exposition estivale.

En 2018, le thème de la décoration de la rue de Bretagne sera « Notre rêve de jungle». Si d'aventure, vous avez des compétences en bricolage, des envies de participer, d'organiser ce nouveau projet, n'hésitez pas à contacter l'association.

L'association tient à remercier chaleureusement les participants à l'ensemble des activités annuelles : Les habitants de Saint-Denis-de-Gastines et d'ailleurs, les bénévoles de l'association, le RAM de l'Ernée et les assistantes maternelles de Saint-Denis-de-Gastines, les écoles primaires et les

pôles enfance et jeunesse de Saint-Denis-de-Gastines, l'EHPAD Bellevue de Saint-Denis-de-Gastines, la SIPFP IME J.B Messenger de Laval, l'ITEP J.F Marchais d'Andouillé, le Foyer L'Escale et Olivier de Labarthe de Laval, le SAJE d'Andouillé, l'association GEIST de Laval Pôle santé mentale du CHNM et CATTP de Mayenne, l'Escapade EDI de l'Ernée, le collège René Cassin d'Ernée, l'association Pass Sentiers de Saint-Hilaire-du-Maine, le CAO France Terre d'Asile de Laval, l'association Droit de Cité et le SAESAT Saint-Jean de Fougères.

AU FOIN DE LA RUE, UNE MARQUE DE FABRIQUE POUR SON TERRITOIRE

Un espace qui crée, invente et se pérennise

- Au Foin De La Rue pense à tous les temps de la vie et à tous les publics par la mise en place parcours adaptés à chacun (parcours artistiques, culturels, socio-culturels, sociaux...)
- Au Foin De La Rue vit son territoire en se positionnant comme animateur de la vie sociale en organisant des temps forts au plus près des habitants
- Au Foin De La Rue une association multiple : par les personnes qui la constituent, qui la vivent, qui l'approchent, par ses activités et par ses partenaires diversifiés
- Au Foin De La Rue se réinvente, se construit et innove car à l'écoute et attentif à son territoire, à ses habitants et à ses familles.



Au Foin De La Rue, un espace de vie sociale depuis 2016

Un espace identifié et nourrit de ses partenaires multiples (sans hiérarchie)

- structures sociales (d'hébergement, d'accueil de jour, de prévention, d'insertion, de découverte et d'initiatives...)
- structures du secteur médical (centres hospitaliers, centres médico-éducatifs, instituts thérapeutiques...)
- structures petite enfance, enfance et jeunesse
- les établissements scolaires
- associations, structures publiques et privées qui oeuvrent et accompagnent les populations dans différents domaines de leur vie
- les structures socio-culturelles et culturelles
- les collectivités
- les habitants, bénévoles, familles de tous âges et de tous horizons

- 1 poste dédié et identifié à la mise en place de ses actions de territoire depuis 2012
- Plus de 10 actions par an qui s'attachent à faire et vivre ensemble sur le territoire de La Communauté de Communes de l'Ernée
- Plus de 15 actions qui touchent l'ensemble du territoire de La Mayenne
- Plus de 1500 personnes touchées sur une année (nombre qui ne cesse d'évoluer chaque année)
- Plus de 200 personnes nouvelles chaque année
- 2 à 96 ans l'âge des participants aux actions
- Renouvellement constant dans la mise en oeuvre d'actions voire même arrêt de certaines pour changer et se réinventer
- Plus de 100h de conseil et d'appui aux partenaires (dans tous leur diversité) par an

DYONISOS

L'association DYONISOS est une jeune association créée en janvier 2016. Elle est à l'origine de jeunes Dyonisiens nés en 1996. L'association a pour but de réunir toutes les générations lors de ses événements. En cette année 2017, les Dyonisos ont organisé un carnaval le 22 Avril, réunissant petits et grands autour d'un événement festif, suivi d'une soirée des jeunes rassemblant 500 personnes. Les bénéfices de la soirée ont été reversés à l'association LOS 2 PEGASOS.

En juin 2017, l'association s'est lancée dans un tournoi de palets. Et le 30 septembre dernier, les Dyonisos accueillait le célèbre Passe Muraille et Olivier le Magicien pour un spectacle sous le signe de la magie.



AFN ET AUTRES CONFLITS

L'amicale des Anciens Combattants d'A.F.N. et autres conflits de Saint-Denis-de-Gastines, c'est 68 adhérents au 1^{er} janvier 2017 répartis de la façon suivante :

1 Ancien Combattant et prisonnier de guerre 39/45 et

67 Anciens Combattants d'Afrique du Nord y compris les veuves cotisantes.

Au cours de l'année 2017, l'amicale a perdu trois des siens : Monsieur Bernard WARIN,

Monsieur Henri CHEMIN,

Monsieur André BOITTIN .

L'activité de notre amicale est simple. Pour l'année 2017, voici les grandes lignes.

Lundi 23 Janvier 2017 : Notre amicale tenait son assemblée générale, une soixantaine de personnes y participait.

Lundi 8 Mai 2017 : Cérémonie du souvenir - Rassemblement des Anciens Combattants A.F.N. et autres conflits, des pompiers, du conseil municipal, des enfants, de l'harmonie, avec un dépôt de

Composition du bureau :

Co-présidente : **Amandine FOUGERAY**

Co-président : **Valentin LECOURT**

Vice-présidente : **Margaux PLANCHAIS,**

Trésorière : **Charlotte PERRET**

Trésorier adjoint : **Pierre BOUR**

Secrétaire : **Elsa MORISSET**

Secrétaire adjoint : **Gustave PENLOUP**

Membres :

Margaux PLANCHAIS, Alexandre HIVERT,

Flavien FOUQUE, Simon JAMOTEAU,

Anne-Laure PAILLARD, Laure MOTTIN,



gerbes au Monument aux Morts, suivi d'un vin d'honneur à la Mairie.

L'après-midi, notre traditionnel concours de pétanque a été annulé à cause de la météo.

Dimanche 17 septembre 2017 : 56^{ème} congrès départemental annuel à Andouillé de l'Union départementale des Amicales d'Anciens Combattants d'AFN et Autres Conflits. Une centaine de portedrapeaux assistaient à ce congrès et se sont rendus au Monument aux Morts.

L'Amicale de Saint Denis de Gastines y participait.

La patrouille de France était prévue afin de réaliser une démonstration comme elle a l'habitude de le faire. Cette dernière a été annulée à cause de la météo.

Samedi 11 Novembre 2017 : Cette cérémonie du souvenir a rassemblé les Anciens combattants d'A.F.N. et autres conflits, les pompiers, le conseil municipal, les enfants des écoles et l'harmonie, pour un dépôt de gerbes au Monument aux Morts. Après la cérémonie, un vin d'honneur a clôturé cette matinée, suivi vers 13 h 00 d'un repas servi par des bénévoles, le tout dans une bonne ambiance.

A la période de Noël, un colis est offert à tous les cotisants résidant en maison de retraite.

GENERATION MOUVEMENTS

Notre Assemblée Générale a eu lieu le jeudi 2 février en présence de Monsieur le Maire Thierry Chrétien.

Après une minute de silence en mémoire de nos adhérents décédés, le rapport moral a été présenté par notre secrétaire Madeleine Perrier et le compte financier par notre trésorier Marcel Mérienne.

L'élection du tiers sortant a apporté quelques modifications, suite au départ de Germaine Chemin, Jeanne Guerrier et Juliette Leblanc que nous remercions pour le nombre d'années passées au sein du Club.

Deux nouveaux membres ont été élus : André Chopin et André Rousseau, nous leurs souhaitons la bienvenue.

Le conseil d'administration s'est réuni le lendemain matin pour élire le bureau.

Monsieur André Chopin a été élu secrétaire et Madame Madeleine Perrier secrétaire adjointe.

Les activités hebdomadaires restent inchangées.

Lundi 14 h 00 : Pétanque parking salle Georges Chrétien

Activité danse 2^{ème} et 4^{ème} mardi, réservée aux adhérents et animée par nos musiciens locaux

Jeudi à 11 h 00 : Gym douce avec Familles Rurales (Le club participe aux frais concernant cette activité)

Jeudi à 14 h 00 : Belote, marche 2 circuits, pétanque, à 16 h 30 tout le monde se retrouve dans la petite salle Georges Chrétien.

Activités annuelles

2 concours de belote en février et novembre

2 voyages : Le 18 février 2017, la revue de la Cloche à Saint Herblain, 51 personnes présentes,

COMITÉ A.C.S.

Le comité A.C.S est une association conviviale composée d'artisans, commerçants et services de votre commune, ayant pour objectif de recueillir des fonds avec sa soirée dansante du mois de novembre pour permettre de réaliser sa quinzaine commerciale et son animation de Noël.

L'équipe de l'union commerciale (ACS) s'est mise à pied d'œuvre en proposant aux enfants d'écouter de merveilleux contes de Noël dans un cadre enchanteur. Nous avons un souhait qui nous tenait à cœur, celui de fabriquer une façade de chalet et du mobilier, pour rendre magique la lecture des contes.

Composition du bureau :

- *Co-présidentes :*

Mmes **Marie-Claude Brière** et **Suzanne Deniau**,

- *Vice-présidents :*

Mme **Odette Lefevre**, M. **Marcel Deniau**,
M. **Georges Hamon**

- *Secrétaire :* M. **André Chopin**

- *Secrétaire adjointe :* Mme **Madeleine Perrier**

- *Trésorier :* M. **Marcel Mérienne**

- *Trésorière adjointe :* Mme **Marie-Thérèse Le Labourier**

et le 1er septembre, une journée au Puy du Fou, 61 personnes ont participé

3 bals en mars, mai et octobre

2 repas en avril et octobre

1 pique-nique en juin à la salle Georges Chrétien

La Bûche de Noël, le 14 décembre 2017

Pour 2018 les activités seront reconduites.

Cette année, un appareil photo a été offert en juin aux résidents de L'EHPAD lors d'une petite réception sympathique préparée par le service animation.

Nous vous donnons rendez vous à notre Assemblée Générale salle Georges Chrétien le jeudi 1^{er} Février 2018.

Bienvenue à tous ceux qui voudront nous rejoindre.



Concernant la présence du public, nous pouvons en retenir que du positif. Les enfants étaient ravis, car le Père et la Mère Noël étaient au rendez-vous. Quel bonheur de voir les yeux des enfants émerveillés devant la venue du père Noël ou lorsque qu'ils repartaient avec leur petit cadeau de tombola où tous les enfants gagnent.

Nous sommes satisfaits de notre quinzaine commerciale qui a fait le bonheur des gagnants.

Nous avons comme objectifs pour l'année 2018 d'augmenter notre nombre d'adhérents afin d'avoir de nouvelles idées, de continuer à partager une bonne entente et une cohésion au sein de notre équipe commerçante.

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui nous aident bénévolement dans nos manifestations, les nouveaux arrivants, la municipalité ainsi que la CCI sans qui tout cela n'aurait pas lieu.

Dates à retenir pour 2018 :

- le **3 novembre** : soirée dansante
- du **1^{er} décembre au 15 décembre** : quinzaine commerciale
- le **15 décembre** : animation de Noël



Composition du bureau :

Président : M. **Louis-Philippe SOUHARD**

Co-président : M. **Joël MORISSET**

Trésorière : Mme **Manuella AUBRY**

Co-trésorière : Mme **Sylvie TARTIVEL**

Secrétaire : Mme **Nathalie DOITTEE**

Co-secrétaire : Mme **Maryline BARROCHE**

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes étant en sommeil depuis 2014, sept nouveaux membres ont relancé cette association pour faire revivre la fête communale. L'élection a eu lieu le 22 septembre 2017.

Cette équipe travaille sur un weekend festif qui aura lieu les samedi 8 et dimanche 9 septembre 2018. De nombreuses animations se dérouleront tout au long de ces deux journées : groupes de musique, repas, animation surprise, cavalcade musicale.



Composition du bureau :

Président : M. **Jean-Pierre BEUSNARD**

Secrétaire : Mme **Heather SUMMERFIELD**

Trésorière : Mme **Sylvaine DENIAU**

Membre : Mme **Maryline THUREAU**

Vice-président : M. **Alain THUREAU**,

Secrétaire adjointe : Mme **Valérie NEZAN**

Trésorier adjoint : M. **Emmanuel CHEMINANT**

ADMR

L'Association d'Aide à domicile en Milieu Rural, dont le siège est depuis le 1^{er} Janvier 2014 au 18, boulevard du Collège à Ernée, répond à tous vos besoins et intervient pour tous les publics :

- **Famille** : garde d'enfants, entretien du logement, du linge, aide momentanée aux parents...

- **Personnes handicapées** : aide à la personne, entretien du logement, du linge...

- **Personnes âgées** : aide à la personne, entretien du cadre de vie, du linge, accompagnement aux courses...

Les interventions sont adaptées à la demande des clients et/ou adaptées à leurs besoins.

Selon le type d'intervention et le public aidé, des participations financières peuvent être accordées :

- **CAF ou MSA** pour l'aide aux familles (ex : lors d'une hospitalisation ou maladie de l'un des parents ou la **PAJE** pour la garde d'enfants à domicile)
- **MSA, CARSAT, Conseil général (APA)** pour les personnes âgées selon la nature de la demande et des besoins.

Une permanence est assurée tous les jeudis matins de 10 H à 12 H à la Mairie de Saint-Denis-de-Gastines.

Notre association est aussi porteuse de repas à domicile pour les personnes à partir de 60 ans.

Ces repas sont préparés par l'EHPAD et distribués du lundi au vendredi (sauf week-end et jours fériés) par des bénévoles.

Pour tout renseignement, s'adresser à :

Mme Marie-Thérèse HAMEAU - tél : **02 43 00 55 31**
ou au secrétariat de l'ADMR - tél : **02 43 04 75 34**.

L'association propose également à tout public un service de petits travaux et de bricolage.

FAMILLES RURALES

Activités proposées par l'association : Gym douce
Gym tonic, Couture, Cuisine, Art floral, Baby sitting.

GYM DOUCE :

Après une année sympathique avec Gildas POUTEAU, celui-ci est remplacé par Pierre LOYER. Les cours ont changé de jour et d'heure. Cette année, ils s'effectuent le jeudi de 11 heures à 12 heures à la salle des sports Jean du Couëdic.

Référentes :

Colette 02.43.00.55.66 ou Suzanne 02.43.00.53.36

GYM TONIC :

Cours animés par Simon LEBOURDAIS les mardis soirs de 19h30 à 20h30 à la salle des sports Jean du Couëdic.

Référente :

Mélina 02.43.08.82.26

Pour ces deux activités sportives, il est impératif d'avoir un certificat médical et d'utiliser des chaussures adaptées à la pratique sportive. Celles-ci doivent être différentes de celles utilisées lorsque vous entrez dans la salle.

COUTURE :

L'atelier coupe et création de vêtements ainsi que pour l'ameublement est animé par Mathilde, les cours ont lieu tous les mercredis soirs de 20 h 15 à 22 h 15 à la mairie.

Référente :

Christine 06.50.43.90.41

Ces petits travaux peuvent notamment être pour :

- l'entretien des espaces verts : tonte pelouse, taille de haies...
- le bêchage et l'entretien du jardin, des massifs...

Responsables de ce service petits travaux :

Mme Sylvie BULLENGER - tél : **02 43 00 59 35**

M. Etienne CHÊNE - tél : **02 43 00 54 31**

M. Claude BOURDAIS - tél : **02 43 05 82 46**

Pour tous renseignements et prises de contact, s'adresser au secrétariat de l'ADMR au : **02 43 04 75 34** ou auprès des bénévoles qui composent le bureau.

Composition du bureau :

Présidente : Mme. **Marie-Françoise MAREAU,**

Vice-présidente : Mme **Patricia QUINTON,**

Secrétaire : Mme **Marie-Thérèse HAMEAU**

Trésorière : Mme **Myriam GOURDET**

Membres : Mrs **Claude BOURDAIS** et

Etienne CHÊNE, Mmes Sylvie BULLENGER, Brigitte DAHIER, Marie-Jeanne DESSANDIER, Jeanne GUERRIER et Françoise LETERRIER.

CUISINE :

Cours animés par Gérard, (cuisinier passionné!), 6 séances dans l'année sont prévues à 19 h 30 dans la cuisine de la salle des fêtes pour la réalisation d'un menu complet établi d'un cours à l'autre. Dates à retenir en 2018 : Les vendredis 26 janvier, 16 mars, 27 avril, 15 juin, 21 septembre, 7 décembre.

Référente :

Christine 06.50.43.90.41

ART FLORAL :

Atelier animé par Sylvia les mardis soirs de 20 h 15 à 22 h salle de la mairie où différents thèmes sont proposés pour la fabrication de compositions florales. Les fleurs et les accessoires sont fournis

Référente :

Claudine 06.86.71.08.23

BABY SITTING :

Le service s'adresse à toutes les familles désirant faire garder leurs enfants ponctuellement à leur domicile en journée ou à l'occasion d'une sortie en soirée. Le service baby sitting de l'association Familles Rurales de Saint-Denis-de-Gastines se limite à mettre en relation des familles qui en ont besoin et les personnes qui peuvent répondre à ce besoin. En conséquence, l'association ne peut être en aucun cas considérée comme un employeur des baby-sitters comme de tout ce qui se rattacherait à cette fonction.

Référente :

Christine : 06.50.43.90.41



Il est toujours possible d'intégrer toutes les activités en cours d'année. Une adhésion annuelle vous est demandée. Cette carte d'adhésion unique fonctionne sur tout le département et vous donne accès à toutes les activités proposées par les associations de Familles Rurales. Elle profite à toute la famille résidant à la même adresse y compris les majeurs. Le coût de cette carte est de 25,50 €.

L'association départementale de Familles Rurales en Mayenne a fêté son 70ème anniversaire du 18 novembre au 25 novembre 2017. Pour cet évènement les associations du nord-ouest du département se sont retrouvées le dimanche 19 novembre à Ernée pour une journée de partage.

Le bureau de l'association Familles Rurales remercie la municipalité pour son soutien financier et le prêt des locaux, qui permettent la réalisation de différents projets pour toutes générations confondues.

Christine Paillard

Composition du bureau :

Présidente : Mme **Christine PAILLARD**

Trésorière : Mme **Mélina GRANDIÈRE**

Secrétaire : Mme **Joëlle DUFFAULT**

Secrétaire adjointe : Mme **Régine GUESNON**

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

L'amicale des sapeurs pompiers joue un rôle de cohésion et d'entraide entre les sapeurs pompiers actifs et retraités. Elle a pour but d'améliorer les conditions des sapeurs pompiers au sein de la caserne (achats de matériel, tenues de sport...) et elle finance les participations aux événements sportifs du département (cross, duathlon, parcours sportif...). **A noter que le samedi 08 avril 2018, nous organiserons le parcours sportif départemental des S.P** au stade Jean Couëdic route de Gorrion (épreuve spécifique aux S.P composée d'un parcours d'obstacles d'une distance de 400 mètres).

Comme chaque année, l'amicale cotise à l'Union départementale des sapeurs pompiers dont l'œuvre des pupilles.

Nous tenons à renouveler les remerciements aux habitants de Saint-Denis-de-Gastines, Carelles et Vautorte pour l'accueil réservé aux sapeurs pompiers lors du passage à leur domicile de la tournée des calendriers.

Pour l'année 2018, nous vous donnons rendez-vous le **samedi 30 juin à partir de 18 h 30 pour notre traditionnel poulet-frites suivi d'un bal**. Nous organiserons également le repas de Sainte-Barbe pour tous les pompiers actifs, retraités et leurs familles.

Composition du bureau :

Président : M. **Anthony Coulange**

Commission pompiers retraités :

M. **Bernard Moquet**

Secrétaire : Mme **Coraline Granger**

Secrétaire adjoint : M. **Ludovic Forçet**

Trésorier : M. **Eric Leblanc**

Trésorier adjoint : M. **Olivier Hameau**

Commission sport : M. **Damien Grasménil**

Notre Association L'ADASSC organise trois types d' **ACTIONS** Sociales & solidaires, Sportives et Culturelles

• **Sociales et solidaires aux associations :**

Pour collecter des fonds, nous avons organisé un grand loto le vendredi 21 avril, dont les bénéfices de 600 € iront aux associations de parents des 2 écoles de Saint-Denis-de-Gastines.

Nous remercions les personnes qui ont participé et œuvré à la réalisation de ce loto.

Le **LOTO 2018** aura lieu le vendredi 20 avril.

Pour le festival Au Foin De La Rue, nous avons participé au Secours à Personnes par la présence d'une quinzaine d'**agents d'alerte**, tous bénévoles. Nous comptons continuer en 2018 de soutenir cette association par notre présence et le prêt de notre minibus ainsi qu'à La Fête de la Moisson et à l'Endurathlon.

Qui peut utiliser le minibus de l'ADASSC ?

Notre minibus de 9 places a beaucoup été utilisé cette année par plusieurs associations ou personnes individuelles ayant préalablement adhéré à l'ADASSC (15 € par personne et 40 € par association).



Ensuite, c'est un système de prêt participatif en fonction du kilométrage. Une grille tarifaire est à votre disposition.

Pour tout renseignement concernant l'ADASSC et ses actions, vous pouvez contacter :

le 06 67 48 71 21 ou le 06 78 62 22 55

et adassc@free.fr et www.adasscfree.fr

Composition du bureau ADASSC :

Président : **Luc Dessandier**

Trésorière : **Valérie Vandembrouke**

Secrétaire : **Jean-Luc Leterrier**

Membres : **Anne-Marie et Laure Motin, Nicolas Vaugon, Vincent Dessandier, François Dessandier, Stéphane Leroyer.**

• **Sportives**

Près de 90 personnes ont profité des 4 séjours aux sports d'hiver organisés en janvier, février et mars à La Rosière 1850. Là aussi, il suffit d'être adhérent.



En 2018, deux séjours sont prévus en janvier (34 personnes) et février-mars (50 personnes).

Fonctionnement de l'ADASSC :

L'Assemblée Générale, qui s'est tenue le 31 janvier 2017, a fixé les objectifs de l'année:

- Les séjours ski à La Rosière
- Le loto du vendredi 20 avril
- La dotation des bénéfices 2017
- Le vote des membres du bureau.

La prochaine A.G aura lieu le mardi 30 janvier 2018.

Nous remercions la Mairie pour son soutien, ainsi que nos partenaires : Lycée Rochefeuille, Ets Deschamps, l'entreprise Leblanc Philippe, la SARL Bouzianne/Doittée, l'EURL Béché Emmanuel, le Garage Boulanger et Au Foin de la Rue.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Clown



Ouïe

Ludor Citrik & Le Pollu (Rennes)

Jeudi 22 mars 2018 à 20h30

Salle Georges Chrétien à **St Denis de Gastines**

Réservation au 02.43.05.98.80

(Communauté de communes de l'Ernée)

Tarifs : 12€ / abo : 9€ / 7€

Durée : 1h15

Tout public dès 10 ans

✓ Après son succès sur la 3'E en 2015 avec *Qui sommes-je ?* Ludor Citrik revient à St Denis de Gastines avec son nouveau spectacle *Ouïe*.

Ouïe, c'est la rencontre au plateau entre deux figures clownesques. Ensemble, ils dressent leurs oreilles, interpellés par l'absence du silence.

Alors que la planète croule sous le bruit des machines, des avertisseurs et des gesticulations humaines, dans la cacophonie incessante des médiatisations à tue-tête et des informations rabotées par le clinquant, pendant que nos dirigeants s'étouffent d'euphémismes et de petites phrases mollement mâchées par une langue de bois contreplaquée, à cette époque où les flopées de réseaux de communications parlent en même temps et où l'Homo Oreilletus est constamment sollicité de répondre à ce brouhaha, 2 clowns tentent de mettre un doigt devant la bouche du monde.

Les bêtes de scène vont tenter de déchirer le vacarme du monde sur-amplifié en sortant de la glotte, un cri primal et incompressible, créant une alchimie entre acoustique et linguistique.

Distribution : Création, Interprétation Cédric Paga et Camille Perrin

En savoir plus

Article de presse

OU info supplémentaire...

« Tentative de réconciliation entre John Cage et Carlos Dolto. » Cédric PAGA et Camille PERRIN

Les partenaires...

Commune de St Denis de Gastines

Les à-côtés...

Intervention en classe des comédiens



Un panneau regroupant et localisant sur la carte du territoire dyonisien les artisans commerçants et services, installés hors zones artisanales communales, a été installé place des Tilleuls.

St-Denis-de-Gastines



La Mayenne

Mairie - Rue de Bretagne - 53500 Saint Denis de Gastines

Tél : 02 43 00 52 14 - Fax : 02 43 00 58 48

E-mail : mairie.saintdenisdegastines@orange.fr ou contact@st-denis-de-gastines.fr

www.st-denis-de-gastines.fr



**Horaires d'ouverture au public
de la Mairie**

du mardi au vendredi

8h30 à 12h - 13h30 à 17h30

samedi matin (sur rendez-vous)

